

**DELIBERATION N° CP 11-829**

DU 20 OCTOBRE 2011

Politique énergie-climat  
5<sup>ème</sup> rapport pour l'année 2011

## LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU Le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU Le Code de l'environnement ;
- VU La délibération CR 31-07 du 14 février 2007 relative au Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 et notamment son Grand Projet 7 « Lutte contre le changement climatique » ;
- VU La délibération CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;
- VU La délibération CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier ;
- VU La délibération CR 55-10 du 1<sup>er</sup> octobre 2010 relative à la politique énergie climat ;
- VU La délibération CR 06-11 du 10 février 2011 relative à la création de l'Agence Parisienne du Climat ;
- VU La délibération CP 09-154 du 22 janvier 2009 relative aux affectations d'autorisations de programme pour des travaux et des études dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies locales et renouvelables pour la réduction de l'effet de serre dans l'habitat et le tertiaire - 1er rapport pour l'année 2009 ;
- VU La délibération CP 10-346 du 21 mai 2010 relative aux Affectations d'autorisations de programme et d'engagement pour des travaux et des études dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies locales et renouvelables - 2ème rapport pour l'année 2010 ;
- VU La délibération CP 10-988 du 17 novembre 2010 relative aux Affectations d'autorisations de programme et d'engagement pour des travaux et des études dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies locales et renouvelables - 5ème rapport pour l'année 2010 ;
- VU La délibération CP 11-367 du 19 mai 2011 relative à la politique énergie-climat - 3eme rapport pour l'année 2011 ;
- VU Le budget 2011 de la Région Ile-de-France ;
- VU Le rapport CP 11-829 présenté par monsieur le président du Conseil Régional d'Ile-de-France ;
- VU L'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale ;
- VU L'avis de la commission de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie.

APRES EN AVOIR DELIBERE

**Article 1 :**

Décide de participer au titre de la « Politique Energie Climat » au financement des opérations détaillées en annexe 2 par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel total de 2 257 491,43 €.

Subordonne le versement des subventions d'un montant supérieur à 23 000 € attribuées aux articles 1 à 6 de la présente délibération à la signature d'une convention conformément au modèle-type adopté par la délibération CR 55-10 du 1er octobre 2010 et autorise le Président du Conseil Régional à les signer.

**Article 2 :**

Affecte une **autorisation de programme** d'un montant total de **101 775,50 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2011, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme PJ 75-001 (375001) « politique énergie-climat », action 375001017 : « énergie-climat » (nature 204), décomposée comme suit :

Description	Indicateur technique	Investissement HT	Subvention régionale	
			Barème / taux	Montant
<b>DEPARTEMENT 75</b>				
<b>SDC 46 MANIN &amp; 17/19 SOLIDARITE / SAS GIDECO - AUDIT ENERGETIQUE</b>		7 200 €	25%	1 800,00 €
<b>SDC 23 RUE TURGOT / DIMORA - AUDIT ENERGETIQUE</b>		5 075 €	25%	1 268,75 €
<b>SDC 30/36 RUE DES ARDENNES PARIS C/O CIPA AGENCE ST MARTIN : AUDIT ENERGETIQUE</b>		5 425 €	25%	1 356,00 €
<b>CABINET DESLANDES - SDC 20/24 RUE E DUBOIS PARIS 14 : AUDIT ENERGETIQUE</b>		4 550 €	25%	1 137,50 €
<b>CABINET GURTNER - SDC 81-85 BVD DE MONTMORENCY A PARIS : AUDIT ENERGETIQUE</b>		6 000 €	25%	1 500,00 €
<b>GESTION TRANSACTION DE FRANCE - SDC 147 BVD MALESHERBES A PARIS : AUDIT ENERGETIQUE</b>		4 838 €	25%	1 209,50 €
<b>SDC BILLOT &amp; GIRARDOT-10 RUE HENRI POINCARRE : AUDIT ENERGETIQUE</b>		4 050 €	25%	1 012,50 €
<b>SDC CFAB GATI PASQUINELLI SOGETRIM-2 BIS RUE JOURDAIN : AUDIT ENERGETIQUE</b>		7 200 €	25%	1 800,00 €
<b>SDC COGEIM - 11-13 RUE DE LAGNY 14-16 RUE DE LA PLAINE : AUDIT ENERGETIQUE</b>		7 570 €	25%	1 892,50 €
<b>SDC 31-33 RUE AMBOISE - CABINET DEGUELDRE ANDRE PHILIPPE &amp; CIE - AUDIT ENERGETIQUE</b>		5 250 €	25%	1 312,50 €
<b>SDC 155-155BIS RUE LEGENDRE 75017 PARIS / AUDIT ENERGETIQUE</b>		3 150 €	25%	787,50 €
<b>CABINET LE HOME DE FRANCE - SDC 38 BVD ST JACQUES A PARIS : AUDIT ENERGETIQUE</b>		4 025 €	25%	1 006,25 €
<b>UNIV PARIS 07 DIDEROT : AUDIT ENERGETIQUE</b>		57 600 €	25%	14 400,00 €
<b>DEPARTEMENT 77</b>				
<b>COMMUNE D'HERICY (77) : VEGETALISATION DE LA TOITURE DE LA SALLE D'ACTIVITES A VOCATION SOCIO EDUCATIVE ET SPORTIVE</b>	430 m <sup>2</sup>	25 800 €	20€/m <sup>2</sup>	8 600,00 €
<b>DEPARTEMENT 93</b>				
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AEROPORT DU BOURGET : DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC</b>		32 895 €	25%	8 223,75 €
<b>VILLE DE MONTREUIL : AUDITS ENERGETIQUES DE 15 SITES SCOLAIRES ET DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC</b>		111 000 €	25%	27 750,00 €
<b>DEPARTEMENT 94</b>				
<b>COMMUNE D'ARCUEIL : AUDIT ENERGETIQUE DE 4 BATIMENTS</b>		32 000 €	25%	8 000,00 €

MUNICIPAUX				
<b>DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE : PLAN D'AMELIORATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE</b>		74 875 €	25%	18 718,75 €
<b>TOTAL</b>	-	<b>398 503 €</b>		<b>101 775,50 €</b>

Ces affectations seront imputées sur le contrat de projets Etat-Région 2007-2013 : grand projet 7 « Lutte contre le changement climatique », projet « Efficacité énergétique des bâtiments ».

### Article 3 :

Affecte une autorisation de programme d'un montant total de **2 136 315,93 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2011, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme HP 75-001 (175001) « Politique énergie-climat », action 17500101 : « Politique énergie-climat », décomposée comme suit :

Description	Indicateur technique	Investissement	Subvention régionale Taux / Montant	
<b>DEPARTEMENT 75</b>				
<b>CPCU COMPAGNIE PARISIENNE CHAUFFAGE URBAIN : PAC SUR EAUX GRISES POUR LE GROUPE SCOLAIRE WATTIGNIES A PARIS</b>		301 100 €	13,15%	39 595,87 €
<b>SA D'HLM ICF LA SABLIERE : POMPE A CHALEUR SUR EAUX USEES 8-12 RUE DU TERRAGE A PARIS</b>		652 000 €	6,26%	40 799,66 €
<b>DEPARTEMENT 91</b>				
<b>AFTRP : RESEAU DE DISTRIBUTION DE CHALEUR D'UN AQUIFERE AVEC PAC DANS LA ZAC DES DOCKS DE RIS (NQU)</b>		2 727 500 €	29,33%	800 000,00 €
<b>CAMPUS POUR LES ETUDIANTS DE SUPELEC LEUR ASSOCIATION ET LEUR LOGEMENT : SOLAIRE THERMIQUE</b>	146 m <sup>2</sup>	153 509 €	30%	46 042,00 €
<b>DEPARTEMENT 92</b>				
<b>SIPPEREC : CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR L'ECOLE V HUGO A CLICHY LA GARENNE</b>	33 841 kWh	155 000 €	0,6€/kWh	20 304,60 €
<b>SIPPEREC : CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE SUR LE GYMNASSE BRETAGNE A CLAMART</b>	75 330 kWh	310 000 €	0,6€/kWh	45 198,00 €
<b>SIPPEREC : ETUDE DE FAISABILITE ET AMO POUR UNE OPERATION DE GEOTHERMIE PROFONDE (DOUBLET + RESEAU) A BAGNEUX</b>		250 000 €	25%	62 500,00 €
<b>DEPARTEMENT 94</b>				
<b>SIPPEREC : CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR L'ANCIEN DEPOT LECLERC A BRY SUR MARNE</b>	8 568 kWh	45 750 €	0,6€/kWh	5 140,80 €
<b>SICUCV - CHAUFFAGE URBAIN CHOISY VITRY : PROGRAMME 2011 D'EXTENSION DU RESEAU DE CHALEUR</b>		1 535 050 €	23,40%	359 235,00 €
<b>SICUCV - CHAUFFAGE URBAIN CHOISY VITRY : SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU DE CHALEUR</b>		70 000 €	25%	17 500,00 €
<b>DEPARTEMENT 95</b>				
<b>CENTRE HOSPITALIER GONESSE : PAC SUR AQUIFERE POUR LE NOUVEL HOPITAL</b>		5 702 660 €	12,27%	700 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>11 902 569 €</b>		<b>2 136 315,93 €</b>

**Article 4 :**

Affecte une **autorisation d'engagement** d'un montant total de **18 750 €** disponible sur le chapitre 937 « Environnement » du budget 2011, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme PJ 75-001 (375001) « Politique énergie-climat », action 375001037 : « Soutien aux agence, espaces et points info énergie », décomposée comme suit :

Description	Investissement HT	Subvention régionale	
		Taux	Montant
<b>DEPARTEMENT 92</b>			
<b>PACT DES HAUTS DE SEINE :</b> CREATION D'UN ESPACE INFO ENERGIE SUR LE TERRITOIRE DE LA CA DES HAUTS DE BIEVRE	75 000 €	25 %	18 750 €

Cette affectation sera imputée sur le Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013 : grand projet 7 « Lutte contre le changement climatique », projet « Energies renouvelables ».

**Article 5 :**

Affecte une **autorisation de programme** d'un montant total de **650 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2011, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme PJ 75-001 (375001) « Politique énergie-climat », action 375001017 : « Politique énergie-climat », décomposée comme suit :

Description	Investissement HT	Subvention régionale	
		Taux	Montant
<b>DEPARTEMENT 94</b>			
<b>COMMUNE DE DAMMARTIN EN</b> <b>GOELE :</b> ETUDE FAISABILITE CHAUFFERIE BOIS	2 600 €	25%	650 €

Cette affectation sera imputée sur le contrat de projets Etat-Région 2007-2013 : grand projet 7 « Lutte contre le changement climatique », projet « Valorisation économique de la biomasse : développement de la filière bois énergie ».

**Article 6 :**

Décide de participer au titre du Plan de relance de la géothermie profonde en Ile de France au financement des opérations détaillées en annexe 2 par l'attribution de subventions d'un montant total de **1 231 020 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la conclusion de conventions conformes aux modèles types adoptés par délibération n° CP 11-367 du 19 mai 2011 et autorise le Président du Conseil Régional à les signer.

**Article 7 :**

Affecte une autorisation de programme d'un montant total de **1 231 020 €** disponible sur le chapitre 907 « Environnement » du budget 2011, code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme HP 75-001 (175001) « Politique énergie-climat », action 17500101 : « Politique énergie-climat », décomposée comme suit :

Description	Investissement	Subvention régionale	
		Taux	Montant
<b>DEPARTEMENT 75</b>			
<b>SYNDICAT MIXTE POUR LA GEOTHERMIE A LA COURNEUVE : REHABILITATION DU DOUBLET EXISTANT ET EXTENSION DU RESEAU</b>	11 081 180 €	6,47 %	717 080 €
<b>SETBO SYND MIXTE PRODUCTION DISTRIB CHALEUR : TRIPLET GEOTHERMIQUE A BONNEUIL SUR MARNE</b>	5 313 270 €	9,67 %	513 940 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 394 450 €</b>		<b>1 231 020 €</b>

**Article 8 :**

Accepte la dérogation visée à l'article 17 du règlement budgétaire et financier pour les dossiers ci-dessous et autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution de la subvention à compter :

Du 1<sup>er</sup> octobre 2010

- DOSSIER N° **11015732** CPCU : PAC SUR EAUX GRISES POUR LE GROUPE SCOLAIRE WATTIGNIES A PARIS

Du 1<sup>er</sup> janvier 2011 :

- DOSSIER N° **11018305** SICUCV - CHAUFFAGE URBAIN CHOISY VITRY : PROGRAMME 2011 D'EXTENSION DU RESEAU DE CHALEUR

Du 19 janvier 2011 :

- DOSSIER N° **11018483** CAMPUS POUR LES ETUDIANTS DE SUPELEC LEUR ASSOCIATION ET LEUR LOGEMENT - SOLAIRE THERMIQUE

Du 1<sup>er</sup> mars 2011 :

- DOSSIER N° **11016160** COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AEROPORT BOURGET : DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC
- DOSSIER N° **11016157** COMMUNE D'ARCUEIL : AUDIT ENERGETIQUE DE 4 BATIMENTS MUNICIPAUX

Du 1<sup>er</sup> avril 2011 :

- DOSSIER N° **11016164** VILLE DE MONTREUIL : AUDITS ENERGETIQUES DE 15 SITES SCOLAIRES ET DIAGNOSIC ECLAIRAGE PUBLIC

Du 25 mai 2011

- DOSSIER N° **11015720** AFTRP : RESEAU DE DISTRIBUTION DE CHALEUR D'UN AQUIFERE AVEC PAC DANS LA ZAC DES DOCKS DE RIS (NQU)

Du 1<sup>er</sup> juin 2011

- DOSSIER N° **11015817** SA D'HLM ICF LA SABLIERE : POMPE A CHALEUR SUR EAUX USEES 8-12 RUE DU TERRAGE A PARIS

Du 1<sup>er</sup> juillet 2011

- DOSSIER N° **11016221** UNIV PARIS 07 DIDEROT - AUDIT ENERGETIQUE
- DOSSIER N° **11015839** SYNDICAT MIXTE POUR LA GEOTHERMIE A LA COURNEUVE : REHABILITATION DU DOUBLET EXISTANT ET EXTENSION DU RESEAU

Du 1<sup>er</sup> août 2011

- DOSSIER N° **11015999** SIPPAREC : CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR L'ECOLE V HUGO A CLICHY LA GARENNE
- DOSSIER N° **11015990** SIPPAREC : CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR L'ANCIEN DEPOT LECLERC A BRY SUR MARNE

Du 1<sup>er</sup> septembre 2011

- DOSSIER N° **11016187** DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE : PLAN D'AMELIORATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE
- DOSSIER N° **11018550** CABINET LE HOME DE FRANCE - SDC 38 BVD ST JACQUES A PARIS : AUDIT ENERGETIQUE
- DOSSIER N° **11018454** SDC COGEIM - 11-13 RUE DE LAGNY 14-16 RUE DE LA PLAINE - AUDIT ENERGETIQUE

Du 1<sup>er</sup> octobre 2011

- DOSSIER N° **11015594** CENTRE HOSPITALIER GONESSE : PAC SUR AQUIFERE POUR LE NOUVEL HOPITAL
- DOSSIER N° **11018439** SDC 31-33 RUE AMBOISE - CABINET DEGUELDRE ANDRE PHILIPPE & CIE – AUDIT
- DOSSIER N° **11018446** SDC BILLOT & GIRARDOT-10 RUE HENRI POINCARRE - AUDIT ENERGETIQUE

**Article 9 :**

Accepte la dérogation visée à l'article 29 du règlement budgétaire et financier pour les dossiers ci-dessous et autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution de la subvention à compter :

Du 1<sup>er</sup> septembre 2011

- DOSSIER N° **11016264** PACT DES HAUTS DE SEINE : CREATION D'UN ESPACE INFO ENERGIE SUR LE TERRITOIRE DE LA CA DES HAUTS DE BIEVRE

**Article 10 :**

Décide de désaffecter du budget 2010 les autorisations de programme sur le chapitre 907 « Environnement », code fonctionnel 75 « Politique de l'énergie », programme PJ 75-001 (375001) « Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables », action 375001017 : « Maîtrise de l'énergie, développement des énergies locales et renouvelables » de la manière suivante :

Description	CP	Indicateur technique	Investissement	Subvention régionale	
				Taux /	Montant
<b>SA D'HLM ICF LA SABLIERE</b> : installation solaire thermique 22-28 chemin des bourdons à Gagny (93)	10-988 17/11/2010	70 m <sup>2</sup>	111 959 €	700€/m <sup>2</sup>	49 000 €
<b>SA D'HLM ICF LA SABLIERE</b> : installation solaire thermique sur le bâtiment 2-6 rue Berthelot / 15-17 rue h Dubois / allée de l'horloge à Gagny (93)	10-988 17/11/2010	140 m <sup>2</sup>	210 314 €	700€/m <sup>2</sup>	98 000 €
<b>SA HLM ICF LA SABLIERE</b> : Installation solaire thermique sur le bâtiment 85-95 rue du Landy à Saint Denis (93)	CP10-346 27/05/2010	130 m <sup>2</sup>	181 936 €	700 €/m <sup>2</sup>	91 000 €

**Article 11 :**

Approuve les avenants joints à la présente délibération en annexe 4 et autorise le Président du Conseil Régional à les signer.

**Article 12 :**

Décide de transférer la subvention attribuée à la société SEDAF à la société NACARAT pour la réalisation de l'opération présentée lors de la Commission Permanente du 9 novembre 2009 :

Description projet	Neuf/Réhab	Adresse Projet	Taux aide	Montant
NACARAT : Résidence de 40 logements accession	Neuf	Saint Pierre du Perray (91)	40€/m <sup>2</sup>	78 176,00 €

Subordonne le versement de cette subvention à la conclusion d'une convention conforme au modèle type adopté par délibération n° CP 10-825 du 17 novembre 2010 et autorise le Président du Conseil Régional à la signer.

Vu et transmis à M. le Préfet de Région,  
en application de l'article 7 de la loi  
du 22 juillet 1982, le 20 OCT. 2011

Le Président du Conseil Régional  
d'Ile de France

JEAN-PAUL HUCHON



**ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT  
RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS**

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/10/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-829	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	175001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	17500101 - POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>Dispositif :</b>	00000153 - Aides Géothermie profonde
---------------------	--------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11015839 - SYNDICAT MIXTE POUR LA GEOTHERMIE A LA COURNEUVE : REHABILITATION DU DOUBLET EXISTANT ET EXTENSION DU RESEAU		
<b>Bénéficiaire :</b>	R24096 - SYNDICAT MIXTE POUR LA GEOTHERMIE A LA COURNEUVE		
<b>Localisation :</b>	LA COURNEUVE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER		
<b>Montant total :</b>	717 080,00 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
0,00 €	TTC 00 %	717 080,00 €	

<b>Dossier :</b>	11015981 - SETBO SYND MIXTE PRODUCTION DISTRIB CHALEUR : TRIPLET GEOTHERMIQUE A BONNEUIL SUR MARNE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R122002 - SETBO SYND MIXTE PRODUCTION DISTRIB CHALEUR		
<b>Localisation :</b>	BONNEUIL-SUR-MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	513 940,00 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
0,00 €	TTC 00 %	513 940,00 €	

<b>Total sur le dispositif 00000153 - Aides Géothermie profonde :</b>	1 231 020,00 €
---	----------------

<b>Dispositif :</b>	00000634 - Politique énergie climat
---------------------	-------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11015720 - AFTRP : RESEAU DE DISTRIBUTION DE CHALEUR D'UN AQUIFERE AVEC PAC DANS LA ZAC DES DOCKS DE RIS (NQU)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R3936 - AFTRP - AGENCE FONCIERE ET TECHNIQUE DE LA REGION PARISIENNE		
<b>Localisation :</b>	RIS-ORANGIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	800 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
2 727 500,00 €	HT 29,33 %	800 000,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/10/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-829	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	175001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	17500101 - POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>Dispositif :</b>	00000634 - Politique énergie climat
---------------------	-------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11015990 - SIPPAREC : CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR L'ANCIEN DEPOT LECLERC A BRY SUR MARNE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R40545 - SIPPAREC		
<b>Localisation :</b>	BRY-SUR-MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	5 140,80 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
45 750,00 € HT	00 %	5 140,80 €	

<b>Dossier :</b>	11015999 - SIPPAREC : CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR L'ECOLE V HUGO A CLICHY LA GARENNE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R40545 - SIPPAREC		
<b>Localisation :</b>	CLICHY		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	20 304,60 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
155 000,00 € HT	00 %	20 304,60 €	

<b>Dossier :</b>	11018305 - SICUCV - CHAUFFAGE URBAIN CHOISY VITRY : PROGRAMME 2011 D'EXTENSION DU RESEAU DE CHALEUR		
<b>Bénéficiaire :</b>	R25831 - SICUCV - CHAUFFAGE URBAIN CHOISY VITRY		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	359 235,00 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
1 535 050,00 € HT	00 %	359 235,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/10/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-829	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	175001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	17500101 - POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>Dispositif :</b>	00000634 - Politique énergie climat
---------------------	-------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11018407 - SICUCV - CHAUFFAGE URBAIN CHOISY VITRY : SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU DE CHALEUR		
<b>Bénéficiaire :</b>	R25831 - SICUCV - CHAUFFAGE URBAIN CHOISY VITRY		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	17 500,00 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
70 000,00 € HT	25 %	17 500,00 €	

<b>Dossier :</b>	11018418 - SIPPAREC : CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE SUR LE GYMNASSE BRETAGNE A CLAMART		
<b>Bénéficiaire :</b>	R40545 - SIPPAREC		
<b>Localisation :</b>	CLAMART		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	45 198,00 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
310 000,00 € HT	14,58 %	45 198,00 €	

<b>Dossier :</b>	11016189 - SIPPAREC : ETUDE DE FAISABILITE ET AMO POUR UNE OPERATION DE GEOTHERMIE PROFONDE (DOUBLET + RESEAU) A BAGNEUX		
<b>Bénéficiaire :</b>	R40545 - SIPPAREC		
<b>Localisation :</b>	BAGNEUX		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	62 500,00 €	<b>Code nature :</b>	20415

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
250 000,00 € HT	25 %	62 500,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/10/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-829	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	175001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	17500101 - POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>Dispositif :</b>	00000634 - Politique énergie climat
---------------------	-------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11015594 - CENTRE HOSPITALIER GONESSE : PAC SUR AQUIFERE POUR LE NOUVEL HOPITAL		
<b>Bénéficiaire :</b>	R7484 - CENTRE HOSPITALIER GONESSE		
<b>Localisation :</b>	GONESSE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	700 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20416

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
5 702 660,00 €	HT 12,28 %	700 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	11015732 - CPCU COMPAGNIE PARISIENNE CHAUFFAGE URBAIN : PAC SUR EAUX GRISES POUR LE GROUPE SCOLAIRE WATTIGNIES A PARIS		
<b>Bénéficiaire :</b>	R5106 - CPCU COMPAGNIE PARISIENNE CHAUFFAGE		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	39 595,87 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
301 100,00 €	HT 13,15 %	39 595,87 €	

<b>Dossier :</b>	11015817 - SA D'HLM ICF LA SABLIERE : POMPE A CHALEUR SUR EAUX USEES 8-12 RUE DU TERRAGE A PARIS		
<b>Bénéficiaire :</b>	R5029 - SA D'HLM ICF LA SABLIERE		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	40 799,66 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
652 000,00 €	HT 00 %	40 799,66 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/10/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-829	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	175001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	17500101 - POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>Dispositif :</b>	00000634 - Politique énergie climat
---------------------	-------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11018483 - CAMPUS POUR LES ETUDIANTS DE SUPELEC LEUR ASSOCIATION ET LEUR LOGEMENT - SOLAIRE THERMIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0015997 - CAMPUS POUR LES ETUDIANTS DE SUPELEC LEUR ASSOCIATION ET LEUR LOGEMENT		
<b>Localisation :</b>	GIF-SUR-YVETTE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	46 042,00 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
153 509,00 € HT	30 %	46 042,00 €

<b>Total sur le dispositif 00000634 - Politique énergie climat :</b>	2 136 315,93 €
--	----------------

<b>Total sur l'imputation 907 - 75 - 175001 - 17500101 :</b>	3 367 335,93 €
--	----------------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	375001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	375001017 - POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>Dispositif :</b>	00000634 - Politique énergie climat
---------------------	-------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11016221 - UNIV PARIS 07 DIDEROT - AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R1488 - UNIV PARIS 07 DIDEROT		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	14 400,00 €	<b>Code nature :</b>	2041

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
57 600,00 € HT	25 %	14 400,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/10/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-829	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	375001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	375001017 - POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>Dispositif :</b>	00000634 - Politique énergie climat
---------------------	-------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11016187 - DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE : PLAN D'AMELIORATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R2305 - DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE		
<b>Localisation :</b>	VAL DE MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	18 718,75 €	<b>Code nature :</b>	20413

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
74 875,00 € HT	25 %	18 718,75 €	

<b>Dossier :</b>	11013017 - COMMUNE D'HERICY (77) : VEGETALISATION DE LA TOITURE DE LA SALLE D'ACTIVITES A VOCATION SOCIO EDUCATIVE ET SPORTIVE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R434 - COMMUNE D'HERICY		
<b>Localisation :</b>	HERICY		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	8 600,00 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
25 800,00 € HT	00 %	8 600,00 €	

<b>Dossier :</b>	11015945 - COMMUNE DE DAMMARTIN EN GOELE - ETUDE FAISABILITE CHAUFFERIE BOIS		
<b>Bénéficiaire :</b>	R370 - COMMUNE DE DAMMARTIN EN GOELE		
<b>Localisation :</b>	DAMMARTIN-EN-GOELE		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Valorisation economique de la biomasse : developpement de la filiere bois energie - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	650,00 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
2 600,00 € HT	25 %	650,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/10/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-829	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	375001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	375001017 - POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>Dispositif :</b>	00000634 - Politique énergie climat
---------------------	-------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11016157 - COMMUNE D'ARCUEIL : AUDIT ENERGETIQUE DE 4 BATIMENTS MUNICIPAUX		
<b>Bénéficiaire :</b>	R11 - COMMUNE D'ARCUEIL		
<b>Localisation :</b>	ARCUEIL		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	8 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
32 000,00 €	HT 25 %	8 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	11016160 - COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE L AEROPORT BOURGET : DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC		
<b>Bénéficiaire :</b>	R33311 - COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE L AEROPORT BOURGET		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	8 223,75 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
32 895,00 €	HT 25 %	8 223,75 €	

<b>Dossier :</b>	11016164 - VILLE DE MONTREUIL : AUDITS ENERGETIQUES DE 15 SITES SCOLAIRES ET DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC		
<b>Bénéficiaire :</b>	R1256 - COMMUNE DE MONTREUIL		
<b>Localisation :</b>	MONTREUIL		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	27 750,00 €	<b>Code nature :</b>	20414

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
111 000,00 €	HT 25 %	27 750,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/10/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-829	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	375001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	375001017 - POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>Dispositif :</b>	00000634 - Politique énergie climat
---------------------	-------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11015896 - SDC 46 MANIN & 17/19 SOLIDARITE / SAS GIDECO - AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0016844 - SDC 46 MANIN & 17/19 SOLIDARITE / SAS GIDECO		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 800,00 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
7 200,00 € HT	25 %	1 800,00 €

<b>Dossier :</b>	11015958 - SDC 23 RUE TURGOT / DIMORA - AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0016843 - SDC 23 RUE TURGOT / DIMORA		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 268,75 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
5 075,00 € HT	25 %	1 268,75 €

<b>Dossier :</b>	11015979 - SDC 30/36 RUE DES ARDENNES PARIS C/O CIPA AGENCE ST MARTIN - AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0017131 - SDC 30/36 RUE DES ARDENNES C/O CIPA AGENCE ST MARTIN		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 356,00 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
5 425,00 € HT	25 %	1 356,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/10/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-829	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	375001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	375001017 - POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>Dispositif :</b>	00000634 - Politique énergie climat
---------------------	-------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11015992 - CABINET DESLANDES - SDC 20/24 RUE E DUBOIS PARIS 14 : AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R17568 - CABINET DESLANDES		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 137,50 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
4 550,00 € HT	25 %	1 137,50 €

<b>Dossier :</b>	11016191 - CABINET GURTNER - SDC 81-85 BVD DE MONTMORENCY A PARIS : AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0017505 - CABINET GURTNER		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 500,00 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
6 000,00 € HT	25 %	1 500,00 €

<b>Dossier :</b>	11016192 - GESTION TRANSACTION DE FRANCE - SDC 147 BVD MALESHERBES A PARIS : AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R153706 - GESTION TRANSACTION DE FRANCE		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 209,50 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
4 838,00 € HT	25 %	1 209,50 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/10/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-829	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	375001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	375001017 - POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>Dispositif :</b>	00000634 - Politique énergie climat
---------------------	-------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11018413 - SDC 155-155BIS RUE LEGENDRE 75017 PARIS / AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0017950 - SDC 155-155BIS RUE LEGENDRE 75017 PARIS		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	787,50 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
3 150,00 € HT	25 %	787,50 €

<b>Dossier :</b>	11018439 - SDC 31-33 RUE AMBOISE - CABINET DEGUELDRE ANDRE PHILIPPE & CIE - AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R11002 - CABINET DEGUELDRE ANDRE PHILIPPE & CIE		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 312,50 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
5 250,00 € HT	25 %	1 312,50 €

<b>Dossier :</b>	11018446 - SDC BILLOT & GIRARDOT-10 RUE HENRI POINCARRE - AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R22359 - BILLOT & GIRARDOT		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 012,50 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
4 050,00 € HT	25 %	1 012,50 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/10/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-829	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	907 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	375001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	375001017 - POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>Dispositif :</b>	00000634 - Politique énergie climat
---------------------	-------------------------------------

<b>Dossier :</b>	11018453 - SDC CFAB CIE FRSE ADM BIENS GATI PASQUINELLI SOGETRIM-2 BIS RUE JOURDAIN - AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R22044 - CFAB CIE FRSE ADM BIENS GATI PASQUINELLI SOGETRIM		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 800,00 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
7 200,00 € HT	25 %	1 800,00 €	

<b>Dossier :</b>	11018454 - SDC COGEIM - 11-13 RUE DE LAGNY 14-16 RUE DE LA PLAINE - AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R23982 - COGEIM		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 892,50 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
7 570,00 € HT	25 %	1 892,50 €	

<b>Dossier :</b>	11018550 - CABINET LE HOME DE FRANCE - SDC 38 BVD ST JACQUES A PARIS : AUDIT ENERGETIQUE		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0017993 - CABINET LE HOME DE FRANCE		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	1 006,25 €	<b>Code nature :</b>	2042

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
4 025,00 € HT	25 %	1 006,25 €	

<b>Total sur le dispositif 00000634 - Politique énergie climat :</b>	102 425,50 €
--	--------------

<b>Total sur l'imputation 907 - 75 - 375001 - 375001017 :</b>	102 425,50 €
---	--------------

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	20/10/2011	<b>N° de rapport :</b>	CP11-829	<b>Budget :</b>	2011
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	75 - Politique de l'énergie
<b>Programme :</b>	375001 - Politique énergie-climat
<b>Action :</b>	375001037 - Soutien aux agences, espaces et points info energie

<b>Dispositif :</b>	00000195 - Plan régional énergies- sensibilisation
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	11016264 - PACT DES HAUTS DE SEINE : CREATION D'UN ESPACE INFO ENERGIE SUR LE TERRITOIRE DE LA CA DES HAUTS DE BIEVRE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R8002 - PACT DES HAUTS DE SEINE		
<b>Localisation :</b>	CA DES HAUTS DE BIEVRE		
<b>CPER / CPRD :</b>	LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Energies renouvelables - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	18 750,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
75 000,00 €	HT 25 %	18 750,00 €	

<b>Total sur le dispositif 00000195 - Plan régional énergies- sensibilisation :</b>	18 750,00 €
---	-------------

<b>Total sur l'imputation 937 - 75 - 375001 - 375001037 :</b>	18 750,00 €
---	-------------

## **ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS**

75-1

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015732</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : CPCU COMPAGNIE PARISIENNE CHAUFFAGE URBAIN : PAC SUR EAUX GRISES POUR LE GROUPE SCOLAIRE WATTIGNIES A PARIS</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	301 100,00 €	13,15%	39 595,87 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		39 595,87 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CPCU COMPAGNIE PARISIENNE CHAUFFAGE  
 Adresse administrative : 185 RUE DE BERCY  
75579 PARIS 12 CEDEX  
 Statut Juridique : Société Anonyme  
 Représentant : Monsieur Thierry FRANCK de PREAUMONT, Président Directeur Général

Objet : Gestion du réseau de chaleur de la Ville de Paris

N° SIRET : 54209732400017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Objet du projet : réalisation d'un projet de pompe à chaleur sur les eaux grises du groupe scolaire Wattignies, dans le 12ème arrondissement de Paris

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2010  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2010  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier analysé avec l'ADEME dans le cadre d'un appel à projets dont la date de clôture était le 15 avril. Le jury s'est tenu ensuite le 12 mai.

**Description :**

PAC sur eaux usées (échangeur de chaleur situé dans le réseau d'assainissement) pour le groupe scolaire Wattignies (2 bâtiments d'une surface totale de 3200 m<sup>2</sup> composés de classes maternelles, de classes élémentaires et d'un logement).

Besoins de chaleur:

- besoins de chauffage : 513 MWh/an
- taux de couverture de la PAC : 78% soit 400 MWh/an
- appoint gaz

- quantité de CO2 évitée : 48,6 t/an

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
investissements	301 100,00	100,00%
Total	301 100,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
bénéficiaire	221 908,26	73,70%
Région	39 595,87	13,15%
ADEME	39 595,87	13,15%
Total	301 100,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2011	39 595,87 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Aides Géothermie profonde	3 948 960,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	163 200,00 €
	Montant total	4 112 160,00 €

75-2

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015817</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SA D'HLM ICF LA SABLIERE : POMPE A CHALEUR SUR EAUX USEES 8-12 RUE DU TERRAGE A PARIS</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	652 000,00 €	6,26 %	40 799,66 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		40 799,66 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SA D'HLM ICF LA SABLIERE  
 Adresse administrative : 24 RUE DE PARADIS  
75490 PARIS  
 Statut Juridique : Société Anonyme  
 Représentant : Monsieur Hervé FONTAINE, DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

Objet : NC

N° SIRET : 55202210500357

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 août 2012

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier analysé avec l'ADEME dans le cadre d'un appel à projets dont la date de clôture était le 15 avril. Le jury s'est tenu ensuite le 12 mai.

**Description :**

Installation d'une pompe à chaleur sur eaux usées pour un site composé de 8 bâtiments construits en 1925-1926 à usage d'habitation et totalisant 219 logements (50 F1, 62 F2, 90 F3 et 17 F4).

Actions préalables mises en œuvre :

- Remplacement des chauffe-eau électriques (pour un gain de place dans les logements) par une production d'eau chaude sanitaire collective
- Isolation de la toiture, des combles, du mur de la courette « aveugle » et des planchers bas,
- Intervention sur surfaces de chauffe (robinets thermostatiques, vannes de pieds de colonne, équilibrage, régulation),
- Création d'une ventilation mécanique très basse pression hygroréglable.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
investissements	652 000,00	100,00%	Bénéficiaire	570 400,68	87,48%
Total	652 000,00	100,00%	Région	40 799,66	6,26%
			ADEME	40 799,66	6,26%
			Total	652 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2012	20 000,00 €
2013	20 799,66 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS****Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	4 762 830,00 €
2009	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	809 703,00 €
2009	Bâtiments Basse Consommation (BBC)	140 000,00 €
2009	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	553 000,00 €
2010	Convention régionale pour la production de logements locatifs sociaux	5 932 500,00 €
2010	Etablissements et services d'hébergement pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	1 159 793,30 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	1 579 900,00 €
2010	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	2 436 023,00 €
2011	Bâtiments Basse Consommation (BBC)	200 000,00 €
	Montant total	17 573 749,30 €

75-3

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015896</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SDC 46 MANIN &amp; 17/19 SOLIDARITE / SAS GIDECO - AUDIT ENERGETIQUE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	7 200,00 €	25 %	1 800,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		1 800,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SDC 46 MANIN & 17/19 SOLIDARITE / SAS  
GIDECO  
Adresse administrative : 25 RUE DE LIEGE  
75008 PARIS 8  
Statut Juridique :  
Représentant : SDC 46 MANIN & 17/19 SOLIDARITE C/O SAS GIDECO, Madame  
Danielle DIAS

N° SIRET : 37799988300020

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 20 novembre 2011  
Date prévisionnelle de fin de projet : 20 janvier 2012  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Le site comprend deux bâtiments d'habitation reliés en sous sol par un parking et un jardin d'agrément en surface.  
Au total, 104 logements et autant de caves en sous sol et des places de stationnement.  
Cela représente une surface chauffée de 5600 m<sup>2</sup>/SHON.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Investissement	7 200,00	100,00%	Subvention Région	1 800,00	25,00%
Total	7 200,00	100,00%	FONDS PROPRES	5 400,00	75,00%
			Total	7 200,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2011	1 800,00 €

75-4

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015958</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SDC 23 RUE TURGOT / DIMORA - AUDIT ENERGETIQUE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	5 075,00 €	25 %	1 268,75 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>1 268,75 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SDC 23 RUE TURGOT / DIMORA  
 Adresse administrative : 41/43 RUE DE CONSTADT  
75015 PARIS 15  
 Statut Juridique :  
 Représentant : SDC 23 RUE TURGOT - C/O SARL DIMORA, Madame JOUANDON SYLVIE

N° SIRET : 48141111400012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 21 octobre 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2012  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Le complexe, bâti dans les années 30 comprend 3 bâtiments de 8 étages composés de studio et de deux pièces, ainsi que deux locaux commerciaux au rez de chaussée. Les bâtiments sont reliés par des cours. La surface est de 2766 m<sup>2</sup>.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacité énergétique des bâtiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Investissement	5 075,00	100,00%
Total	5 075,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
SUBVENTION REGION	1 268,75	25,00%
Fond propre	3 806,75	75,00%
Total	5 075,50	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2011	1 268,75 €

75-5

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015979</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SDC 30/36 RUE DES ARDENNES PARIS C/O CIPA AGENCE ST MARTIN - AUDIT ENERGETIQUE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	5 425,00 €	25 %	1 356,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		1 356,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SDC 30/36 RUE DES ARDENNES C/O CIPA  
AGENCE ST MARTIN

Adresse administrative : 31 BIS BOULEVARD SAINT MARTIN  
75003 PARIS 3

Statut Juridique :  
Représentant :

N° SIRET : 05480416600145

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 avril 2012

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

La copropriété construite en 1974 se compose de 3 bâtiments (2 R+7, 1 R+6) avec des toits-terrasses et d'un sous-sol (caves et parking).

Le complexe comprend 77 logements, et 3 activité tertiaire (bureaux, crèche et local de stockage).

La surface est de 3557 m<sup>2</sup>

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Investissement	5 425,00	100,00%
Total	5 425,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
SUBVENTION REGION	1 356,00	25,00%
Fond propre	4 069,00	75,00%
Total	5 425,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2012	1 356,00 €

75-6

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015992</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : CABINET DESLANDES - SDC 20/24 RUE E DUBOIS PARIS 14 : AUDIT ENERGETIQUE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 550,00 €	25 %	1 137,50 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		1 137,50 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CABINET DESLANDES  
 Adresse administrative : 6 RUE DE ROME  
75008 PARIS  
 Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées  
 Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 35333715700013

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 15 janvier 2012  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 15 mars 2012  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Audit énergétique avec proposition de réhabilitation pour atteindre le facteur 4 d'un bâtiment de 8 étages regroupant 101 logements, datant des années 70.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Investissement	4 550,00	100,00%
Total	4 550,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région	1 137,50	25,00%
ADEME	1 137,50	25,00%
VILLE DE PARIS	910,00	20,00%
Bénéficiaire	1 365,00	30,00%
Total	4 550,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2012	1 137,50 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Diagnostic-plomb partie commune	1 018,74 €
2008	Habitat privé – CDSR – syndicats de copropriété	32 031,05 €
2008	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	1 461,28 €
2009	Aide au parc privé	6 397,79 €
2009	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	3 216,92 €
2009	Diagnostic-plomb partie commune	8 683,74 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	570,00 €
2010	Aide au parc privé	10 400,00 €
	Montant total	63 779,52 €

75-7

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11016191</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : CABINET GURTNER - SDC 81-85 BVD DE MONTMORENCY A PARIS : AUDIT ENERGETIQUE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	6 000,00 €	25 %	1 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		1 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CABINET GURTNER  
 Adresse administrative : 63 RUE PIERRE CHARON  
 75008 PARIS  
 Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées  
 Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 34231321000060

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 29 février 2012  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

AUDIT ENERGETIQUE D'UNE COPROPRIETE DE 62 APPARTEMENTS CONSTRUITE DANS LES ANNEES 70

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
depenses	600 000,00	100,00%
Total	600 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
BENEFICIAIRE	1 800,00	30,00%
REGION	1 500,00	25,00%
ADEME	1 500,00	25,00%
VILLE DE PARIS	1 200,00	20,00%
Total	6 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2012	1 500,00 €

75-8

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11016192</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : GESTION TRANSACTION DE FRANCE - SDC 147 BVD MALESHERBES A PARIS : AUDIT ENERGETIQUE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 838,00 €	25 %	1 209,50 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		1 209,50 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : GESTION TRANSACTION DE FRANCE  
 Adresse administrative : 50 RUE DE CHATEAUDUN  
 75009 PARIS  
 Statut Juridique : Société Anonyme  
 Représentant : Monsieur DANIELE MARQS, DIRECTEUR DE GERANCE LOCATIVE

Objet : NC

N° SIRET : 57203237300100

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 Mars 2012

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

AUDIT ENERGETIQUE D'UNE COPROPRIETE DE 7 ETAGES DATANT DES ANNEES 20 RASSEMBLANT 16 APPARTEMENTS D'UNE SURFACE TOTALE DE 1500M<sup>2</sup>

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
depenses	4 838,00	100,00%
Total	4 838,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
BENEFICIAIRE	1 451,40	30,00%
REGION	1 209,50	25,00%
ADEME	1 209,50	25,00%
VILLE DE PARIS	967,60	20,00%
Total	4 838,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2012	1 209,50 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	4 656,81 €
2009	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	1 838,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	875,00 €
	Montant total	7 369,81 €

75-9

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11016221</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : UNIV PARIS 07 DIDEROT - AUDIT ENERGETIQUE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	57 600,00 €	25 %	14 400,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		14 400,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2041-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : UNIV PARIS 07 DIDEROT  
 Adresse administrative : 5 RUE THOMAS MANN  
75205  
 Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Scientifique  
 Représentant :

N° SIRET : 19751723800659

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 1 décembre 2011  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : En raison de la nature de l'établissement (Université) et de la synchronisation avec les appels à projets ADEME l'audit ne pouvait être décalé à octobre.

**Description :**

A l'issue des opérations de réinstallation, l'université bénéficiera d'un domaine de 155 000 m<sup>2</sup>, l'audit énergétique doit documenter une stratégie énergétique pluriannuelle, dont la première tranche s'appliquera au campus PRG.

L'audit portera sur 5 des bâtiments de l'université :

- Bâtiment Grands Moulins : 27500m<sup>2</sup>, Bibliothèque centrale et administration
- Bâtiment Buffon : 19200m<sup>2</sup>, UFR Science de la nature et de la vie, biologie
- Bâtiment Condorcet : 18900m<sup>2</sup>, UFR de sciences exactes, physique
- Bâtiment Lamarck ; 15300m<sup>2</sup>, UFR de sciences du vivant, sciences de la terre
- Bâtiment Lavoisier : 11280m<sup>2</sup> UFR de chimie

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Investissement	57 600,00	100,00%	fond propres	43 200,00	75,00%
Total	57 600,00	100,00%	Subvention Région	14 400,00	25,00%
			Total	57 600,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2011	14 400,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Soutien intégré à des domaines d'intérêt majeur (SIDIM - Fonctionnement)	120 000,00 €
2008	Soutien à l'encadrement des thèses en cotutelle internationale	45 000,00 €
2008	Allocations post-doctorales hors DIM (ARDoC)	48 000,00 €
2008	Allocations doctorales hors DIM (ARDoC)	97 200,00 €
2009	Partenariats institutions citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)	121 200,00 €
2009	Partenariats institutions citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)	5 000,00 €
2009	Soutien à l'élaboration et au portage de projets européens (SEPPE) - Phase amont	30 000,00 €
2009	SESAME	495 000,00 €
2009	Soutien à l'encadrement des thèses en cotutelle internationale	15 000,00 €
2009	Manifestations scientifiques hors DIM	5 000,00 €
2009	Allocations doctorales hors DIM (ARDoC)	0,01 €
2010	Bibliorif	187 500,00 €
2010	Soutien à l'encadrement des thèses en cotutelle internationale	30 000,00 €
2010	Manifestations scientifiques hors DIM	5 000,00 €
2010	Soutien à l'organisation de pôles de recherche et d'enseignement supérieur (SOPRES) - Fonctionnement	15 000,00 €

2010	Aide à la mobilité internationale des étudiants inscrits dans les universités, dans les instituts universitaires de technologie et dans les grands établissements franciliens (AMIE Universités)	308 714,00 €
2010	Allocations doctorales hors DIM (ARDoC)	486 000,00 €
2010	Insertion professionnelle des doctorants	1 050,00 €
2010	Soutien à l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers	1 800,00 €
2011	Aide à la mobilité internationale des étudiants (Universités et écoles)	373 500,00 €
2011	Insertion professionnelle des doctorants	750,00 €
2011	Manifestations scientifiques hors DIM	35 000,00 €
	Montant total	2 425 714,01 €

75-10

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11018550</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : CABINET LE HOME DE FRANCE - SDC 38 BVD ST JACQUES A PARIS : AUDIT ENERGETIQUE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 025,00 €	25 %	1 006,25 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		1 006,25 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CABINET LE HOME DE FRANCE  
 Adresse administrative : 3 RUE DE LA MONTAGNE STE GENEVIEVE  
 75005 PARIS  
 Statut Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 Représentant : MONSIEUR DANIEL EZPONDA, GESTIONNAIRE

N° SIRET : 33774232400011

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 décembre 2011

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier reçu en juin 2011 n'ayant pu être présenté à une commission précédente

**Description :**

Audit énergétique d'une copropriété de 10 étages avec pour objectif l'atteinte du facteur 4.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Dépenses	4 025,00	100,00%
Total	4 025,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
bénéficiaire	1 207,50	30,00%
Région	1 006,25	25,00%
ADEME	1 006,25	25,00%
VILLE DE PARIS	805,00	20,00%
Total	4 025,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2012	1 006,25 €

75-11

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11018413</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SDC 155-155BIS RUE LEGENDRE 75017 PARIS / AUDIT ENERGETIQUE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	3 150,00 €	25 %	787,50 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		787,50 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SDC 155-155BIS RUE LEGENDRE 75017  
PARIS

Adresse administrative : 155-155 BIS RUE LEGENDRE  
75017 PARIS

Statut Juridique : Syndicat De Copropriété

Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 52910906800013

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2011  
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2012  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Réalisation d'un audit énergétique conforme aux exigences du Plan Climat de la Ville de Paris d'une copropriété de 2 bâtiments (un de 6 étages, l'autre de plain-pied) d'une surface totale de 1 000 m<sup>2</sup> environ.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacité énergétique des bâtiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Dépenses	3 150,00	100,00%
Total	3 150,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
bénéficiaire	945,00	30,00%
Région	787,50	25,00%
ADEME	787,50	25,00%
VILLE DE PARIS	630,00	20,00%
Total	3 150,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2012	787,50 €

75-12

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11018439</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet :</b> SDC 31-33 RUE AMBOISE - CABINET DEGUELDRE ANDRE PHILIPPE & CIE - AUDIT
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	5 250,00 €	25 %	1 312,50 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		1 312,50 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CABINET DEGUELDRE ANDRE PHILIPPE & CIE  
 Adresse administrative : 40 AVENUE DE VILLIERS  
75854 PARIS  
 Statut Juridique : Société Anonyme  
 Représentant : Monsieur Eric DEGUELDRE, PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Objet : NC

N° SIRET : 63200903100014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 janvier 2012

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier reçu en juillet n'ayant pu être présenté à une commission précédente

**Description :**

La copropriété est constituée de 3 bâtiments :

- Bâtiment A : 2 cages d'escaliers de 7 étages
- Bâtiment B : 2 cages d'escaliers de 10 étages
- Bâtiment C ; 2 cages d'escaliers de 10 étages

Le complexe a été construit dans les années 60 et comprend 127 appartements, 40 chambres, 5 commerces et 82 parkings.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Investissement	5 250,00	100,00%	Fond propre	3 937,50	75,00%
Total	5 250,00	100,00%	AIDE REGION	1 312,50	25,00%
			Total	5 250,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2011	1 312,50 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	1 200,00 €
2009	Aide au parc privé	644,41 €
2009	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	3 164,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	3 450,00 €
2010	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	511,49 €
	Montant total	8 969,90 €

75-13

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11018446</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SDC BILLOT &amp; GIRARDOT-10 RUE HENRI POINCARRE - AUDIT ENERGETIQUE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	4 050,00 €	25 %	1 012,50 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		1 012,50 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : BILLOT & GIRARDOT  
 Adresse administrative : 29 RUE DES BRUYERES  
 93260 LES LILAS  
 Statut Juridique : Société Anonyme  
 Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 55210655100013

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat

Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 décembre 2011

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier reçus en juillet n'ayant pu être présenté à une commission précédente

**Description :**

L'immeuble date de 1974 et n'a jamais fait l'objet de travaux importants. Il est composé d'un bâtiment principal de 9 étages et 'un bâtiment sur un niveau. Il comporte 33 appartements.  
 La surface est de 2575m².

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Investissement	4 050,00	100,00%	FONDS PROPRES	3 037,50	75,00%
Total	4 050,00	100,00%	SUBVENTION REGION	1 012,50	25,00%
			Total	4 050,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2011	1 012,50 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Politique énergie climat	837,50 €
	Montant total	837,50 €

75-14

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11018453</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SDC CFAB CIE FRSE ADM BIENS GATI PASQUINELLI SOGETRIM-2 BIS RUE JOURDAIN - AUDIT ENERGETIQUE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	7 200,00 €	25 %	1 800,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		1 800,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CFAB CIE FRSE ADM BIENS GATI  
PASQUINELLI SOGETRIM

Adresse administrative : 1 BD DIDEROT  
75012 PARIS 12

Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée

Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 71200945500031

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat

Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 février 2012

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

La copropriété envisage des travaux de rénovation énergétique en vue d'améliorer le confort et de réduire les consommations énergétique liées au chauffage, à l'ECS et à l'électricité.

L'immeuble construit dans les années 30 comporte 30 appartement et 3 commerces en RDC.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Investissement	7 200,00	100,00%	FONDS PROPRES	5 400,00	75,00%
Total	7 200,00	100,00%	SUBVENTION REGION	1 800,00	25,00%
			Total	7 200,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2012	1 800,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Lutte contre le saturnisme-Partie Commune	21 833,82 €
2009	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	493,88 €
2010	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	11 409,28 €
	Montant total	33 736,98 €

75-15

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11018454</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SDC COGEIM - 11-13 RUE DE LAGNY 14-16 RUE DE LA PLAINE - AUDIT ENERGETIQUE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	7 570,00 €	25 %	1 892,50 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		1 892,50 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COGEIM  
 Adresse administrative : 146 RUE DE PICPUS  
 75012 PARIS 12  
 Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée  
 Représentant :

Objet : NC

N° SIRET : 32337792900019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat

Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 décembre 2011

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier reçus en juillet n'ayant pu être présenté à une commission précédente

**Description :**

L'audit de cette copropriété s'inscrit dans le cadre plus large des travaux de ravalement de façade et de la réfection de la toiture.

La copropriété est constituée de 178 appartements et de leurs caves répartis en 3 bâtiments des années 60.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments**

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Investissement	7 570,00	100,00%	FONDS PROPRES	5 677,50	75,00%
Total	7 570,00	100,00%	SUBVENTION REGION	1 892,50	25,00%
			Total	7 570,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2011	1 892,50 €

77-1

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11013017</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : COMMUNE D'HERICY (77) : VEGETALISATION DE LA TOITURE DE LA SALLE D'ACTIVITES A VOCATION SOCIO EDUCATIVE ET SPORTIVE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	25 800 € (430m <sup>2</sup> de végétalisation)	20€/m <sup>2</sup>	8 600,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-20414-175001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE D'HERICY  
 Adresse administrative : 6 RUE DE L'EGLISE  
 77850 HERICY  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Maire  
 N° SIRET : 21770226500018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010  
 Date prévisionnelle de début de projet : 1 mars 2012  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 1 mars 2013  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**Végétalisation d'une salle d'activités à vocation socio éducative et sportive sur 430m<sup>2</sup>**Localisation géographique :**

- HERICY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Investissement	25 800,00	100,00%	Aide Régionale	8 600,00	33,33%
Total	25 800,00	100,00%	FONDS PROPRES	17 200,00	66,67%
			Total	25 800,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2013	8 600,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	6 019,00 €
2009	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	1 580,00 €
	Montant total	7 599,00 €

77-2

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015945</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet :    COMMUNE DE DAMMARTIN EN GOELE - ETUDE FAISABILITE CHAUFFERIE BOIS</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	2 600,00 €	25 %	650,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		650,00 €

**Imputation budgétaire :**    907-75-20414-375001-PJ75-001  
   375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination                    : COMMUNE DE DAMMARTIN EN GOELE  
 Adresse administrative        : 79 RUE DU GENERAL DE GAULLE  
   77230 DAMMARTIN EN GOELE  
 Statut Juridique                : Commune  
 Représentant                    :

N° SIRET                         : 21770153100014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat

Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 21 octobre 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2011

Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

La ville de Dammartin-en-Goële projette la réalisation d'une maison associative pour les jeunes de la commune.

Cette structure d'une surface de 400m<sup>2</sup> recevra divers services sociaux et d'écoute liés à la jeunesse et sera classifié BBC.

La mise en place d'une production de chauffage et d'eau chaude sanitaire a été retenue sur la base d'une chaudière bois.

**Localisation géographique :**

- DAMMARTIN-EN-GOELE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Valorisation économique de la biomasse : développement de la filière bois énergie

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Investissement	2 600,00	100,00%	SUBVENTION REGION	650,00	25,00%
Total	2 600,00	100,00%	Fond propre	1 950,00	75,00%
			Total	2 600,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2011	650,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Divers Dispositifs en investissement	175 574,70 €
2010	Soutien à la création et à la diffusion numérique	3 352,00 €
	Montant total	178 926,70 €

91-1

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015720</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : AFTRP : RESEAU DE DISTRIBUTION DE CHALEUR D'UN AQUIFERE AVEC PAC DANS LA ZAC DES DOCKS DE RIS (NQU)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	2 727 500,00 €	29,33 %	800 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		800 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-20414-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AFTRP - AGENCE FONCIERE ET TECHNIQUE DE LA REGION PARISIENNE  
 Adresse administrative : 195 RUE DE BERCY  
75582 PARIS 12 CEDEX  
 Statut Juridique : Etablissement Public Industriel et Commercial  
 Représentant : Monsieur François DELARUE, Président

N° SIRET : 64203694100010

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Objet du projet : réalisation d'un réseau de chaleur relié à des pompes à chaleur géothermale dans la ZAC des Docks de Ris (NQU).

Date prévisionnelle de début de projet : 25 mai 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 juillet 2012

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier analysé avec l'ADEME dans le cadre d'un appel à projets dont la date de clôture était le 15 avril. Le jury s'est tenu ensuite le 12 mai.

**Description :**

Le quartier des Docks de Ris, ancienne friche industrielle de 18 hectares, prévoit la construction de 66 000 m<sup>2</sup> de logements (10% de logements sociaux et 20% de logements en accession à la propriété à coût maîtrisé), 11 000 m<sup>2</sup> d'activités et 8 500 m<sup>2</sup> d'équipements publics.

Cette zone a été lauréate de la première session de l'appel à projets Nouveaux Quartiers Urbains.

Besoins des bâtiments :

- chauffage : 2 400 MWh/an, puissance : 1 236 kW
- eau chaude sanitaire : 2 740 MWh/an, puissance : 427 kW
- TOTAL : 5 140 MWh/an

Caractéristiques du réseau de chaleur et des pompes à chaleur :

- nappe aquifère : Yprésien (profondeur : 120 m, température : 13°C, débit d'exploitation : 165 m<sup>3</sup>/h)
- réseau de chaleur : longueur : 1160 m
- nb de sous-stations : 18 (avec pour chacune, 1 PAC dédiée au chauffage, 1 PAC dédiée à l'ECS)
- taux de couverture ENR : 100%
- quantité de CO<sub>2</sub> évitée : 1 191 t/an

**Localisation géographique :**

- RIS-ORANGIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
investissements	2 727 500,00	100,00%	Bénéficiaire	1 776 353,00	65,13%
Total	2 727 500,00	100,00%	ADEME	151 147,00	5,54%
			Région	800 000,00	29,33%
			Total	2 727 500,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2012	800 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Equipements sportifs d'intérêt régional	3 446 772,00 €
2008	Programme d'investissement pour les bases régionales de plein air et de loisirs administrées par un syndicat mixte	6 270 060,00 €
2009	"Plan Piscines Régional"	60 840,00 €
2009	Aménagements de voirie pour autobus	215 000,00 €
2009	Conseil français des urbanistes (CFDU)	60 000,00 €
2010	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	510 000,00 €
2010	Financement des dossiers PRU et OPI	2 054 567,96 €
2010	Action régionale de renouvellement urbain en faveur des PRU ou OPI	5 877 085,00 €
2010	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Nouveaux Quartiers Urbains	60 000,00 €
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	425 537,00 €
	Montant total	18 979 861,96 €

91-2

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11018483</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : CAMPUS POUR LES ETUDIANTS DE SUPELEC LEUR ASSOCIATION ET LEUR LOGEMENT - SOLAIRE THERMIQUE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	153 509,00 €	30 %	46 042,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>46 042,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-75-2042-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CAMPUS POUR LES ETUDIANTS DE SUPELEC LEUR ASSOCIATION ET LEUR LOGEMENT

Adresse administrative : 1 RUE JOLIOT CURIE  
91192 GIF SUR YVETTE

Statut Juridique : Association

Représentant :

Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 34937188000015

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat

Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 19 janvier 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2011

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : En raison des délais de traitement, ce dossier n'a pu être traité plus tôt.

**Objectifs :**

Le maître d'ouvrage pour cette opération est l'association CESAL (Campus pour les Etudiants de Supélec, leurs Associations et leur Logement). Cette association a pour but de contribuer au logement des élèves de l'Ecole Supélec et à la vie associative sur le campus. L'Ecole Supélec, Ecole Supérieure d'Electricité, est une grande école d'ingénieurs au coeur des sciences de l'information, de l'énergie et des systèmes. La formation d'ingénieur constitue la mission principale de l'Ecole.

Objectifs du maître d'ouvrage :

Dans le cadre de ce projet d'installation solaire thermique, l'association CESAL souhaite réduire son

impact environnemental et s'inscrire dans une démarche de développement durable. Les principaux objectifs visés par ce projet sont :

- La réduction des charges d'exploitation de la résidence ;
- Permettre à l'Ecole Supélec d'être une école attractive pour les étudiants ;
- Communiquer une image positive de l'Ecole d'ingénieurs.

#### **Description :**

Description :

Installation solaire thermique pour production d'ECS :

- Surface capteur : 146.15m<sup>2</sup>
- Production solaire utile : 91848kWh/an
- Productivité annuelle : 628kWh/an/m<sup>2</sup>
- Taux de couverture moyen 34%

#### **Localisation géographique :**

- GIF-SUR-YVETTE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Investissement	206 400,00	100,00%	Fond Propre	160 358,00	77,69%
Total	206 400,00	100,00%	Subvention Région	46 042,00	22,31%
			Total	206 400,00	100,00%

### **ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2011	46 042,00 €

92-1

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015999</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SIPPEREC : CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR L'ECOLE V HUGO A CLICHY LA GARENNE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	33 841 kWh	0,6€/kWh	20 304,60 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-20414-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SIPPEREC  
 Adresse administrative : 193-197 RUE DE BERCY - TOUR GAMMA B  
 75582 PARIS  
 Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple  
 Représentant : Madame Catherine PEYGE, Présidente

N° SIRET : 25750004100021

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat

Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 août 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2012

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier reçu en mai 2011 n'ayant pu être présenté à une commission précédente

**Description :**

Centrale photovoltaïque en toiture d'un établissement scolaire (isolation des combles refaite en 2009) :

- surface : 250 m<sup>2</sup>
- puissance crête : 26 kWc
- production annuelle : 33 841 kWh/an
- quantité de CO2 évitée : 3.4 t/an

**Localisation géographique :**

- CLICHY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
investissements	155 000,00	100,00%	Région	20 304,60	13,10%
Total	155 000,00	100,00%	CG92	31 000,00	20,00%
			Bénéficiaire	103 695,40	66,90%
			Total	155 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2012	20 304,60 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	140 463,50 €
2009	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	236 097,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	1 258 997,00 €
2011	Politique énergie climat	338 981,00 €
	Montant total	1 974 538,50 €

92-2

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11016189</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SIPPEREC : ETUDE DE FAISABILITE ET AMO POUR UNE OPERATION DE GEOTHERMIE PROFONDE (DOUBLET + RESEAU) A BAGNEUX</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	250 000,00 €	25 %	62 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		62 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-20415-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SIPPEREC  
 Adresse administrative : 193-197 RUE DE BERCY - TOUR GAMMA B  
75582 PARIS  
 Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple  
 Représentant : Madame Catherine PEYGE, Présidente

N° SIRET : 25750004100021

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2012  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Contenu de l'étude :

- études préliminaires sous sol, étude de faisabilité du doublet géothermique
- permis de recherche pour la réalisation du doublet
- schéma énergétique global
- étude technico économique des solutions proposées
- assistance à l'obtention des pré-accords de raccordement
- assistance au montage des marchés de travaux
- contrôle de l'exécution des travaux

**Localisation géographique :**

- BAGNEUX

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Etude de faisabilité	170 000,00	68,00%	BENEFICIAIRE	125 000,00	50,00%
AMO	80 000,00	32,00%	REGION	62 500,00	25,00%
Total	250 000,00	100,00%	ADEME	62 500,00	25,00%
			Total	250 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2012	62 500,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	140 463,50 €
2009	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	236 097,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	1 258 997,00 €
2011	Politique énergie climat	338 981,00 €
	Montant total	1 974 538,50 €

92-3

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11016264</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : PACT DES HAUTS DE SEINE : CREATION D'UN ESPACE INFO ENERGIE SUR LE TERRITOIRE DE LA CA DES HAUTS DE BIEVRE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Plan régional énergies-sensibilisation	75 000,00 €	25 %	18 750,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		18 750,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-75-6574-375001-PJ75-001  
375001037-Soutien aux agences, espaces et points info energie

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PACT DES HAUTS DE SEINE  
 Adresse administrative : 27 / 31 RUE D ARRAS  
92741 NANTERRE CEDEX  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Maurice BOURGES, Président

Objet : La mise en état d'habitabilité, la restauration, la réhabilitation, l'équipement, le développement, la création d'une offre nouvelle de logements, notamment destinés aux personnes ou familles modestes ou défavorisées, par l'acquisition pris à bail et ou gestion, pour soi-même et ou pour le compte de tiers.

Date de publication au JO : 30 décembre 2007

N° SIRET : 32127869900061

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Plan régional énergies- sensibilisation  
 Rapport Cadre : CR 55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2012

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier reçu en juin 2011 n'ayant pas pu être présenté à une commission précédente

**Description :**

Le programme d'actions est décomposé de la manière suivante :

Missions	Actions	Temps affecté
Information et Conseil dans les locaux de l'EIE central	<input checked="" type="checkbox"/> Réponses aux sollicitations des particuliers dans les locaux de l'EIE (uniquement demandes d'informations par téléphone et mail). <input checked="" type="checkbox"/> Rendez-vous sur des projets spécifiques, en plus de la réalisation de bilans énergétiques personnalisés à l'aide du logiciel DIALOGIE. <input checked="" type="checkbox"/> Participation aux réseaux de partenaires <input checked="" type="checkbox"/> Conseil à de petites entreprises	85 jours / homme 39 % du temps de travail de l'EIE
Tenue de permanences locales	<input checked="" type="checkbox"/> Réponses aux sollicitations des particuliers pendant les permanences, avec ou sans rendez-vous. <input checked="" type="checkbox"/> Réalisation de bilans énergétiques personnalisés à l'aide du logiciel DIALOGIE.	64 jours / homme 29 % du temps de travail de l'EIE
Evénements de sensibilisation et d'information	<input checked="" type="checkbox"/> Participation à l'organisation d'événements de sensibilisation et d'information autour du développement durable, de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables sur le territoire. <input checked="" type="checkbox"/> Stand d'information/conseil et de présentation de l'EIE	15 jours / h 7 % du temps de travail de l'EIE
Information des copropriétés	<input checked="" type="checkbox"/> Mailing, sensibilisation des syndicats et conseils syndicaux <input checked="" type="checkbox"/> Participations ponctuelles à des assemblées générales	20 jours / h 9 % du temps de travail de l'EIE
Communication	<input checked="" type="checkbox"/> Mise en valeur de la communication, distribution, publipostage	10 jours / h 5 % du temps de travail de l'EIE
Organisation, fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/> Comité de pilotage, réunions de travail et de suivi <input checked="" type="checkbox"/> Mise en place, actualisation des informations délivrées, gestion administrative <input checked="" type="checkbox"/> Reporting	23 jours / h 11 % du temps de travail de l'EIE
TOTAL : 217 jours / homme soit 1 équivalent temps plein (252 jours ouvrables – 25 jours de congés – 10 jours fériés = 217 jours travaillés 217 jours travaillés X 1 conseiller = 217 jours / homme)		

Le temps total passé est de 217 jours-homme mais la décomposition entre chaque mission est susceptible d'évoluer en fonction de la montée en puissance de chaque mission.

**Localisation géographique :**

- CA DES HAUTS DE BIEVRE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Energies renouvelables

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Dépenses	75 000,00	100,00%
Total	75 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre	36 250,00	48,33%
ADEME	20 000,00	26,67%
Région	18 750,00	25,00%
Total	75 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2012	18 750,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Aide aux associations PACT	134 320,00 €
2009	Adaptation à la dépendance de logements	39 046,00 €
2009	Aide aux associations PACT	104 236,00 €
2010	Adaptation à la dépendance de logements	107 001,00 €
2010	Aide aux associations PACT	110 400,00 €
	Montant total	495 003,00 €

92-4

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11018418</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SIPPERC : CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE SUR LE GYMNASSE BRETAGNE A CLAMART</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	75 330 kWh	0,6 €/kWh	45 198,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>45 198,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-75-20414-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SIPPERC  
 Adresse administrative : 193-197 RUE DE BERCY - TOUR GAMMA B  
 75582 PARIS  
 Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple  
 Représentant : Madame Catherine PEYGE, Présidente

N° SIRET : 25750004100021

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 20 octobre 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2012  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

Centrale photovoltaïque sur le toit du gymnase Bretagne à Clamart.

Caractéristiques de la centrale :

- surface : 650 m<sup>2</sup>
- puissance crête : 81 kWc
- production annuelle : 75 330 kWh/an

**Localisation géographique :**

- CLAMART

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Dépenses	310 000,00	100,00%
Total	310 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Bénéficiaire	264 802,00	85,42%
Région	45 198,00	14,58%
Total	310 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2012	45 198,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	140 463,50 €
2009	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	236 097,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	1 258 997,00 €
2011	Politique énergie climat	345 489,20 €
	Montant total	1 981 046,70 €

93-1

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11016160</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE L AEROPORT BOURGET : DIAGNOSTIC ECLAIRAGE PUBLIC</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	32 895,00 €	25 %	8 223,75 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>8 223,75 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-75-20414-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE L'AEROPORT BOURGET  
 Adresse administrative : 65 AV DIVISION LECLERC  
93350 LE BOURGET  
 Statut Juridique : Communauté d'Agglomération  
 Représentant :

N° SIRET : 20000638500021

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Objet du projet : réalisation d'un audit de l'éclairage public des communes de Dugny et du Bourget

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mars 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mai 2011

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier reçu en janvier 2011 n'ayant pu être présenté à une commission précédente

**Description :**

Audit de l'éclairage public des communes du Bourget et de Dugny :

- diagnostic quantitatif et qualitatif des installations existantes
- analyse des postes investissements et fonctionnement
- schéma directeur de rénovation en cout global selon différentes alternatives

**Localisation géographique :**

- LE BOURGET
- DUGNY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments**

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses	32 895,00	100,00%	Bénéficiaire	24 671,25	75,00%
Total	32 895,00	100,00%	Région	8 223,75	25,00%
			Total	32 895,00	100,00%

<b>ECHancier PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
--

Exercice	Montant
2011	8 223,75 €

93-2

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11016164</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : VILLE DE MONTREUIL : AUDITS ENERGETIQUES DE 15 SITES SCOLAIRES ET DIAGNOSIC ECLAIRAGE PUBLIC</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	111 000,00 €	25 %	27 750,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>27 750,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 907-75-20414-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : VILLE DE MONTREUIL  
 Adresse administrative : HOTEL DE VILLE  
 93105 MONTREUIL CEDEX  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant : Madame Dominique VOYNET, Maire

N° SIRET : 21930048000015

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Objet du projet : réalisation d'un audit énergétique de 15 bâtiments scolaires et un diagnostic de l'éclairage public communal

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2011  
 Démarrage anticipé de projet : Oui  
 Motivation démarrage anticipé : Dossier reçu fin décembre 2010 n'ayant pu être présenté à une commission précédente

**Description :**

Audit énergétique visant l'atteinte du niveau de performance énergétique BBC rénovation dans les bâtiments tertiaires (réduction de 40% des niveaux de consommations) sur 15 sites scolaires représentant 44 bâtiments + audit de l'éclairage public.

**Localisation géographique :**

- MONTREUIL

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2011

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Audits énergétiques	60 000,00	54,05%	Région	27 750,00	25,00%
Diagnostic éclairage public	51 000,00	45,95%	SIGEIF	15 000,00	13,51%
Total	111 000,00	100,00%	Bénéficiaire	68 250,00	61,49%
			Total	111 000,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2011	27 750,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Eradication des bidonvilles	362 400,00 €
2008	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	20 535,00 €
2009	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	41 240,00 €
2009	Campagne préventive lutte contre le saturnisme	50 477,50 €
2009	Divers Dispositifs en investissement	45 000,00 €
2009	Stratégie régionale pour la biodiversité fonctionnement	8 000,00 €
2009	Soutien régional à la gestion des déchets	42 500,00 €
2010	Structures de garde collective pour jeunes enfants	126 094,26 €
2010	Financement des dossiers PRU et OPI	640 000,00 €
2010	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	41 240,00 €
2010	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	637 500,00 €
2010	Centres de santé et maisons de santé de proximité	149 148,00 €
2010	Politique autonome en faveur des sites en contrat urbain de cohésion sociale	183 753,00 €
2010	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Nouveaux Quartiers Urbains	70 000,00 €
2010	Soutien régional à la gestion des déchets	71 700,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	6 000,00 €
2011	Circulations douces	191 492,50 €
	Montant total	2 687 080,26 €

93-3

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015839</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SYNDICAT MIXTE POUR LA GEOTHERMIE A LA COURNEUVE : REHABILITATION DU DOUBLET EXISTANT ET EXTENSION DU RESEAU</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides Géothermie profonde	11 081 180,00 €	6,47 %	717 080,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		717 080,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-20414-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SYNDICAT MIXTE POUR LA GEOTHERMIE A LA COURNEUVE  
 Adresse administrative : 75 RUE RATEAU  
93126 LA COURNEUVE CEDEX  
 Statut Juridique : Syndicat Mixte  
 Représentant : Madame Muriel TENDRON-FAYT, Présidente

N° SIRET : 25930028300035

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides Géothermie profonde  
 Rapport Cadre : CR37-08 du 17/04/2008

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 octobre 2012  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier déposé en octobre 2010 ayant nécessité une analyse n'ayant abouti que pour un passage en CP d'octobre 2011

**Description :**

Le syndicat mixte ouvert est constitué de trois membres :

- la ville de La Courneuve
- l'OPH de la Seine Saint Denis
- l'OPH Plaine Commune Habitat.

Le Syndicat exploite deux réseaux de chaleur géothermique réalisés en 1982 et 1983 auxquels sont raccordés 5 800 équivalents logements dont 2 500 sur le Sud et 3 300 sur le Nord.

Les moyens de production sont constitués sur chaque réseau d'une centrale géothermique et d'une chaufferie centrale au gaz. Sur le réseau Sud une centrale de cogénération est en exploitation depuis 1999. Les deux réseaux ne sont pas interconnectés.

Le doublet géothermique du réseau Nord est équipé d'une électropompe immergée et son débit d'exploitation maximum est de 180 m3/heure permettant d'obtenir un taux de couverture des besoins

calorifiques par la géothermie sensiblement supérieur à 60%. La dégradation importante des puits ne permet pas la poursuite de l'exploitation dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Le doublet géothermique du réseau Sud est passé sur un mode d'exploitation artésien en Février 2004 après rechemisage de la chambre de pompage sur la totalité de sa hauteur, un percement ayant été préalablement identifié. Le débit d'exploitation est constant à 90 m<sup>3</sup>/heure. Celui-ci après travaux de recomplétion et installation d'une électropompe pourrait être porté à 140 m<sup>3</sup>/heure.

L'objectif du Syndicat est d'assurer la pérennité des réseaux et d'accroître la contribution de la géothermie à la couverture des besoins calorifiques.

#### Planning prévisionnel :

Le permis d'autorisation de travaux a été obtenu le 10 décembre 2009 (recherche d'un gîte géothermique à basse température).

Les travaux devant être réalisés à proximité du Lycée Jacques BREL, les interventions sur les puits sont limités à la période des vacances scolaires d'été.

La mise en service du triplet géothermique sur La Courneuve Nord est prévue à l'automne 2012.

L'extension du réseau vers l'îlot Chabrol sera réalisée au plus tard en 2013.

#### La Courneuve Nord :

Plusieurs scénarii d'exploitation ont été étudiés en fonction des résultats du nouveau forage sur le site :

- Scénario 1 - débit nominal 200-220 m<sup>3</sup>/h avec extension vers Av. République.
- Scénario 2 - débit nominal 240-260 m<sup>3</sup>/h avec extensions vers Av. République et quartier Politzer.
- Scénario 3 - débit nominal 280-300 m<sup>3</sup>/h avec extension vers Av. République et raccordement (1600 m) des réseaux Nord et Sud.

Pour chaque scénario, trois hypothèses de températures en tête de puits sont considérées respectivement 59, 57 et 55°C.

L'hypothèse retenue dans le cadre de ce dossier est celle retenue par le comité de garantie de la SAF à savoir la médiane : 260 m<sup>3</sup>/h pour 59°C.

Il est prévu un fonctionnement en triplet constitué de deux injecteurs reconditionnés (puits du doublet originel rechemisés en tubage 5") et un producteur nouveau. Le nouveau puits producteur sera foré en déviation (inclinaison de 30 à 40°) à partir d'une profondeur de 400 m, en diamètres successifs 17"1/2, 12"1/4 et 8"1/2. Deux variantes ont été étudiées pour les tubages : acier et composites. Le choix du maître d'ouvrage s'est porté sur la solution acier.

Si après travaux, le débit de la Courneuve Nord est supérieur à 280 m<sup>3</sup>/h, l'interconnexion des réseaux Nord et Sud pourrait être envisagée et ferait l'objet d'un nouveau dépôt de dossier.

Il est par ailleurs prévu le raccordement de nouveaux bâtiments dont les détails sont ci-dessous :

		<b>Consommations totales départ chaufferie centrale MWh ut</b>
Réseau NORD	NORD actuel	40 637
	Terrain Poincaré	4 690
	99/109 Av République	
	Résidence Louise Michel	
	Collège Poincaré	
	Maternelle Poincaré	
	OPH 93	
	Copro Abreuvoir	
	50 logts Barbusse	
	Lycée J. BREL	
	Collège Politzer	
	Ilot Chabrol (75 sur 150)	
	<b>Total NORD</b>	<b>48 968</b>
Réseau SUD	SUD actuel	27 950
	Presov	9 320
	Spirit rue Langevin	
	GS R. Rolland	
	Quartier les clos	
	Balzac Braque	
	Villon Neuf	
	<b>TOTAL SUD</b>	<b>37 270</b>
<b>Réseaux NORD + SUD</b>	<b>Total nord +sud</b>	<b>86 228</b>

Pour permettre cette extension, 650 mètres linéaires de tranchée seront nécessaires à réaliser.

#### La Courneuve Sud :

Sur le site de La Courneuve Sud, après complétion en 5'' des forages existants et mise en place d'une électropompe d'exhaure immergée, l'hypothèse prise sera de 140 m<sup>3</sup>/h et 57°C.

#### Bilan énergétique global :

Caractéristiques du réseau avant travaux :

	Débit température	Besoins totaux	Production Géothermique	Appoint gaz	Taux de couverture
La Courneuve Nord	220 m <sup>3</sup> /h 59°C	40 637 MWh	26 820 MWh	13 817 MWh	66%
La Courneuve Sud	90 m <sup>3</sup> /h 57°C	27 950 MWh	6 149 MWh	21 801 MWh	22%
<b>TOTAL RESEAU</b>		<b>68 587 MWh</b>	<b>32 969 MWh</b>	<b>35 618 MWh</b>	<b>48%</b>

Caractéristiques après travaux :

	Débit température	Besoins totaux	Production Géothermique	Appoint gaz	Taux de couverture
La Courneuve Nord	260 m3/h 59°C	48 950 MWh	34 340 MWh	14 610 MWh	70%
La Courneuve Sud	140 m3/h 57°C	37 278 MWh	9 600 MWh	27 678 MWh	26%
<b>TOTAL RESEAU</b>		<b>86 228 MWh</b>	<b>43 940 MWh</b>	<b>42 288 MWh</b>	<b>51%</b>

Détail des coûts d'investissements :

Forage la Courneuve Nord	4 402 180,00 € HT
Recomplétion du doublet nord	1 050 000,00 € HT
Équipement de la boucle géothermale	909 000,00 € HT
Echangeurs et équipements	312 000,00 € HT
Boucle géothermique (y compris pompes)	239 000,00 € HT
Transformateurs et armoire électrique	150 000,00 € HT
Aménagement et Extension Bâtiment	280 000,00 € HT
Acquisition de terrain	350 000,00 € HT
Aménagements en chaufferie Nord et Sud	355 000,00 € HT
Recomplétion doublet sud	1 050 000,00 € HT
Aménagement boucle géothermale sud	400 000,00 € HT
Maîtrise d'œuvre opération	184 000,00 € HT
<b>TOTAL PRODUCTION</b>	<b>9 681 180,00 € HT</b>
<b>Extension du réseau vers Ilot Chabrol</b>	<b>1 400 000,00 € HT</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>11 081 180,00 € HT</b>

**Localisation géographique :**

- LA COURNEUVE

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
investissements	11 081 180,00	100,00%
Total	11 081 180,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Bénéficiaire	10 011 740,00	90,35%
Région (forages)	518 180,00	4,68%
Région (extension)	198 900,00	1,79%
ADEME	352 360,00	3,18%
Total	11 081 180,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2012	717 080,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2008	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	8 200,00 €
2009	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	337 471,00 €
2009	Renouvellement urbain	250 000,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	6 900,00 €
	Montant total	602 571,00 €

94-1

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015990</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SIPPAREC : CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SUR L'ANCIEN DEPOT LECLERC A BRY SUR MARNE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	8 568 kWh	0,6€/kWh	5 140,80 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-20414-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SIPPAREC  
 Adresse administrative : 193-197 RUE DE BERCY - TOUR GAMMA B  
 75582 PARIS  
 Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple  
 Représentant : Madame Catherine PEYGE, Présidente

N° SIRET : 25750004100021

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat

Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 août 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2011

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier reçu en mai n'ayant pu être présenté à une CP précédente.

**Description :**

Centrale photovoltaïque sur l'ancien dépôt Leclerc à Bry sur Marne. Le bâtiment sera rénové (avec notamment une isolation performante de la toiture) pour devenir un centre d'archives.

Caractéristiques de la centrale solaire :

- surface : 70 m<sup>2</sup>
- puissance crête : 9 kWc
- production annuelle d'électricité : 8 568 kWh/an
- quantité de CO2 évitée : 856 kg/an

**Localisation géographique :**

- BRY-SUR-MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
investissements	45 750,00	100,00%	BENEFICIAIRE	40 609,20	88,76%
Total	45 750,00	100,00%	REGION	5 140,80	11,24%
			Total	45 750,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2012	5 140,80 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	140 463,50 €
2009	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	236 097,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	1 258 997,00 €
2011	Politique énergie climat	338 981,00 €
	Montant total	1 974 538,50 €

94-2

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11016157</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : COMMUNE D'ARCUEIL : AUDIT ENERGETIQUE DE 4 BATIMENTS MUNICIPAUX</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	32 000,00 €	25 %	8 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		8 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-20414-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMMUNE D'ARCUEIL  
 Adresse administrative : 10 AV PAUL DOUMER  
94110 ARCUEIL  
 Statut Juridique : Commune  
 Représentant :

N° SIRET : 21940003300011

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat

Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Objet du projet : réalisation d'audits énergétiques sur 4 bâtiments municipaux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mars 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2011

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier reçu en février 2011 n'ayant pu être présenté à une commission permanente précédente

**Description :**

Audits énergétiques sur 4 bâtiments municipaux :

- école primaire J. Macé Aqueduc
- logement gardien école primaire J. Macé Aqueduc
- école primaire Barbusse
- ancien collègue Jaurès

L'objectif est de diminuer de 40% les consommations d'énergie des bâtiments (correspondant au niveau BBC).

**Localisation géographique :**

- ARCUEIL

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
investissements	32 000,00	100,00%	Bénéficiaire	24 000,00	75,00%
Total	32 000,00	100,00%	Région	8 000,00	25,00%
			Total	32 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2011	8 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Contrats régionaux	945 900,00 €
2008	Divers Dispositifs en investissement	404 100,00 €
2008	Contrat Urbain de cohésion Sociale	100 000,00 €
2009	Etablissements et services d'accueil de jour pour personnes sans abri, femmes en difficulté et familles demandeuses d'asile ou réfugiées	112 572,00 €
2009	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	321 339,00 €
2009	Soutien au Réseau Information Jeunesse	3 408,00 €
2010	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	35 126,00 €
	Montant total	1 922 445,00 €

94-3

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015981</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SETBO SYND MIXTE PRODUCTION DISTRIB CHALEUR : TRIPLET GEOTHERMIQUE A BONNEUIL SUR MARNE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides Géothermie profonde	5 313 270,00 €	9,67 %	513 940,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		513 940,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-20414-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SETBO SYND MIXTE PRODUCTION DISTRIB CHALEUR  
 Adresse administrative : 7 RUE D ESTIENNE D ORVES  
 94380 BONNEUIL SUR MARNE  
 Statut Juridique : Syndicat Mixte  
 Représentant : Monsieur Philippe MERLE, Directeur

N° SIRET : 25940086900014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides Géothermie profonde  
 Rapport Cadre : CR37-08 du 17/04/2008

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 15 janvier 2012  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

En 1985, la Ville de Bonneuil sur Marne a pris la décision de développer son propre réseau de chaleur à base géothermique. Le SETBO associe la ville de Bonneuil, son office HLM et Valophis Habitat (ancien OPAC du Val de Marne) et assure la gestion technique et financière du réseau de chaleur.

Le réseau de chaleur de Bonneuil sur Marne est implanté au cœur de la ville et dessert environ 3500 équivalents logements au travers de 32 sous stations sur une longueur totale de plus de 4 km.

Les abonnés sont répartis de la manière suivante :

- 1 maison de retraite
- 5 groupes scolaires
- 3 bâtiments sportifs (gymnases et piscine)
- 1 Médiathèque
- 22 résidences

## Description du réseau existant :

- Doublet Géothermique :
  - o Débit artésien : 110 m<sup>3</sup>/h
  - o Température de production : 74°C
  - o Température de réinjection : 45°C
  - o Puissance disponible : 3,5 MW
- Chaufferie gaz :
  - o 2 chaudières de puissance unitaire 2 907 kW
  - o 2 chaudières de puissance unitaire 4 652 kW

Fonctionnement :

Le fonctionnement de la géothermie avec ses caractéristiques nominales actuelles permet d'obtenir une couverture autour de 60%.

Afin de tirer le maximum de bénéfice de la ressource géothermale, l'architecture et l'évolution du réseau a toujours été faite afin d'avoir la température réseau la plus basse possible.

Les bâtiments raccordés sur le réseau fonctionnent selon deux types de régimes :

- Bâtiments dits « Haute température ». Régime par -7°C : 90°C/55°C
- Bâtiments dits « Basse température ». Régime par -7°C : 55°C/40°C

Afin d'optimiser la récupération thermique de la géothermie, les retours des bâtiments « haute température » sont utilisés pour chauffer les bâtiments « basse température ». Cette conception du réseau permet aujourd'hui d'avoir des températures de retour réseau autour de 45°C et ainsi optimiser le taux de couverture.

Bilan énergétique du réseau

Etat Actuel

<b>Bilan énergétique annuel</b>		
	<b>Gaz MWh PCI</b>	20 674
<b>Consommation</b>	<b>Gaz MWh U</b>	18 471
	<b>Géothermie MWh U</b>	18 970
<b>Energie produite (MWh/an)</b>		37 441
<b>Energie livrée (MWh/an)</b>		35 607
<b>Energie livrée (MWh/an) : Chauffage</b>		25 659
<b>Energie livrée (MWh/an) : ECS</b>		9 948
<b>Pertes réseau (%)</b>		4,90
<b>Taux d'EnR&amp;R injectée dans le réseau (%)</b>		50,67
<b>Degré Jour Unifié</b>		2 433
<b>Puissance maxi appelée (MW)</b>		13,94

## Réseau après projet ANRU

		Réseau existant	Bâtiments démolis	Bâtiments construits	Réseau après extension	Différentiel
Energie produite sortie centrale (MWh PCI)	Gaz MWh PCI	13 418				
	Gaz MWh U	11 405				
	Géothermie MWh U	26 036				
Total MWh produits		37 441	- 5 013	11 971	44 372	6 931
Total MWh Livrés		35 607	- 4 768	11 384	42 198	6 591
Tonnes de CO2 émises		2 349,52				
Tonnes de SO2 émises		294,26				
Tonnes de Nox émises		3 923,46				
Electricité produite par cogénération						
DJU référence		2 300	2 300	2 300	2 300	2 300,00

Au terme du projet ANRU en 2016, les besoins de production passeront de 37 441 MWh à 44 372 MWh soit une augmentation de près de 7 000 MWh.

Descriptif technique de la réhabilitation :

L'exploitation du doublet de Bonneuil sur Marne repose actuellement sur :

- Un puits de production GBL-1 datant de 1985, rechemisé en 7" dans la partie basse (1000 mètres) lors de l'opération de side-track réalisée en 2008
- Un puits de réinjection GBL-2 datant de 1986 en 9"5/8

Le rechemisage de GBL-1 et le reforage du réservoir en diamètre 6" lors du side-track limitent actuellement la production à 110 m3/h.

Le SETBO a souhaité étudier les différentes solutions permettant d'obtenir une production autour de 240 m3/h.

Après étude de différents scénarii, les contraintes propres au projet et notamment :

- La maîtrise foncière (travaux devant être réalisés sur la plateforme actuelle),
- La nécessaire valorisation de l'ouvrage GBL-1bis foré en 2009
- La proximité d'exploitations au Dogger à l'Ouest

Conduisent à retenir comme pertinent d'un point de vue technique et économique, le scénario consistant à réaliser un nouveau puits de production (GBL-3) dont le débit de production compléterait celui du puits GBL-1bis afin d'atteindre l'objectif de 240 m3/h.

Ce schéma conduit à un mode de fonctionnement en artésien avec deux puits de production en petit diamètre selon une configuration de triplet basée sur deux producteurs (GBL-1bis et GBL-3) et un injecteur (GBL-2 réhabilité).

Le nouveau puits serait réalisé en diamètre 6" au réservoir et son impact serait proche du producteur actuel. Des travaux de rechemisage du puits GBL-2 dont l'état actuel ne permet pas d'envisager une exploitation pérenne et sécurisée de la ressource sont également prévus.

La trajectoire du puits GBL-3 aura un azimuth Sud (N170 – N180) à sud-sud-ouest (N210 – N220). Un compromis sera recherché entre :

- L'obtention de la meilleure transmissivité (vers l'ouest)
- L'écartement maximum de la bulle froide développée autour de GBL-2
- L'évitement des puits GBL-1 et GBL-1 bis (anticollision)
- L'inclinaison de l'ouvrage

L'investissement total est décomposé de la manière suivante :

Descriptif des travaux	Montant en € HT
Retubage en 7" de l'ouvrage existant en créant un « side track » à 900 mètres GBL-1	3 000 000,00
Rechemisage du puits GBL-2	648 270,00
Création d'un nouveau puits GBL-3	4 665 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>8 313 270,00</b>
<b>DEPENSES ELIGIBLES POUR LA REGION</b>	<b>5 313 270,00</b>

**Localisation géographique :**

- BONNEUIL-SUR-MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
investissements	8 313 270,00	100,00%
Total	8 313 270,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
BENEFICIAIRE	7 529 650,00	93,51%
REGION	513 940,00	6,18%
ADEME	269 680,00	3,24%
Total	8 313 270,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2012	513 940,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Plan régional énergies-Investissement maître d'ouvrage	903 825,00 €
	Montant total	903 825,00 €

94-4

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11016187</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE : PLAN D'AMELIORATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	74 875,00 €	25 %	18 718,75 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		18 718,75 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-20413-375001-PJ75-001  
375001017-POLITIQUE ENERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE  
 Adresse administrative : AVENUE DU GENERAL DE GAULLE  
 94054 CRETEIL  
 Statut Juridique : Département  
 Représentant : Monsieur Christian FAVIER, Président

N° SIRET : 22940028800010

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Objet du projet : réalisation d'un plan d'amélioration énergétique du patrimoine départemental

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2011

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2012

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dossier reçu en avril 2011 n'ayant pu être présenté à une commission précédente.

**Description :**

Le plan d'amélioration énergétique sera décomposé de la manière suivante :

- audit énergétique sur l'ensemble du patrimoine bâti départemental
- propositions de plans d'actions visant à atteindre les 3x20 et le facteur 4 en 2050.

Les plans d'actions seront basés sur différents aspects :

- utilisation de la commande publique
- utilisation de nouveaux outils comme par exemple, l'utilisation de Contrat de Performance Energétique
- propositions concernant les achats d'énergie
- outils de sensibilisation et de formation des utilisateurs des bâtiments.

Les propositions d'actions prendront en compte également les modalités d'exploitation des bâtiments, notamment les collèges.

**Localisation géographique :**

- VAL DE MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE/Efficacite energetique des batiments

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
investissements	74 875,00	100,00%	Bénéficiaire	37 437,50	50,00%
Total	74 875,00	100,00%	Région	18 718,75	25,00%
			ADEME	18 718,75	25,00%
			Total	74 875,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2012	18 718,75 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	59 044,00 €
2008	Divers Dispositifs en fonctionnement	920 000,00 €
2008	Politique de l'eau-Investissement	18 000,00 €
2008	Accessibilité des transports	794 330,00 €
2008	Opérations d'infrastructure de transports en commun	14 000 000,00 €
2008	Divers Dispositifs en investissement	2 613 469,20 €
2008	Circulations douces	1 296 164,50 €
2008	Acquisitions d'œuvres d'Art pour les musées - FRAM	130 000,00 €
2008	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	2 304 710,00 €
2009	Divers Dispositifs en fonctionnement	50 000,00 €
2009	Exploitation du réseau de voirie départementale	231 745,00 €
2009	Circulations douces	1 206 156,50 €
2009	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges	3 430 970,00 €
2009	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	3 457 318,00 €
2009	Acquisitions d'œuvres d'Art pour les musées - FRAM	80 000,00 €
2009	Aménagements de voirie pour autobus	1 190 750,00 €
2009	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	700 000,00 €

2009	Aménagement des infrastructures routières départementales	4 800 000,00 €
2009	Divers Dispositifs en investissement	2 928 545,50 €
2010	Aménagements de voirie pour autobus	415 000,00 €
2010	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	5 000,00 €
2010	Politique de l'eau-Investissement	76 098,00 €
2010	Plan régional énergies-Investissement maître d'ouvrage	56 284,00 €
2010	Réseaux d'initiative publique (collectivités)	80 000,00 €
2010	Circulations douces	1 740 139,66 €
2010	Accessibilité des transports	1 102 400,00 €
2010	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2010	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	801 500,00 €
2010	Voie des TIRN	280 000,00 €
2010	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	270 290,00 €
2010	PDUIF : axes Mobiliens et pôles d'échanges	275 320,00 €
2010	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	190 000,00 €
2010	Acquisitions d'oeuvres d'Art pour les musées - FRAM	72 000,00 €
2010	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	50 000,00 €
2010	Action Régionale en faveur de l'écomobilité des scolaires et étudiants en Ile-de-France (investissement)	19 436,00 €
2010	Aménagement des infrastructures routières départementales	150 000,00 €
2010	Environnement des infrastructures routières départementales	3 773 444,00 €
2010	Action en faveur de l'écomobilité des scolaires et étudiants en Ile-de-France (Fonctionnement)	11 633,20 €
2010	Opérations d'infrastructure de transports en commun	3 112 410,70 €
2010	PDUIF : axes Mobiliens et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	4 732 785,00 €
2010	Aménagements de sécurité sur le réseau de voirie secondaire	552 210,00 €
2011	Transports spécialisés en faveur des personnes à mobilité réduite	525 000,00 €
2011	PDUIF : axes Mobiliens et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	141 300,00 €
2011	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	15 003,00 €
2011	Aménagements de voirie pour autobus	125 900,00 €
2011	Opérations d'infrastructure de transports en commun	9 010 000,00 €
2011	Eradication des bidonvilles	250 000,00 €
2011	Circulations douces	466 318,50 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	12 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	29 250,00 €
	Montant total	68 651 924,76 €

94-5

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11018305</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SICUCV - CHAUFFAGE URBAIN CHOISY VITRY : PROGRAMME 2011 D'EXTENSION DU RESEAU DE CHALEUR</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	1 535 050,00 €	23,40%	359 235,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		359 235,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-20414-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SICUCV - CHAUFFAGE URBAIN CHOISY VITRY  
 Adresse administrative : 2 AV YOURI GAGARINE  
 94407 VITRY S/SEINE CEDEX  
 Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique  
 Représentant :

N° SIRET : 25940107300012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2012  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Demande reçue fin 2010, n'ayant pas été présentée à une commission permanente précédente.

**Description :**

Lors de la commission permanente du 22 mars 2007 (CP 07-308), un plan pluriannuel d'extension du réseau de Choisy-Vitry a été voté. La première tranche d'extensions a été votée lors de cette même commission.

Une seconde tranche a été votée par la commission permanente du 27 mars 2008 (CP 08-276). Il s'agit ici de présenter la dernière tranche et les subventions correspondantes.

Le plan d'extensions, d'un point de vue technique, est le suivant :

Quartier	Opération	Logts	Surface m <sup>2</sup>	Puissance (kW)	Energie (MWh/an)
Zac du Port de Choisy	Lot 1 et 2	80		480	800
	Lot 3	54		324	540
	Lot 4	70		420	700
	Lot 5	69		414	690
	Equipement Public		8 000	480	480
	Equipement Public		5 000	300	300
	Lot 6	50		300	500
	Lot 7	53		318	530
	Lot 8	50		300	500
Sous total		<b>426</b>	<b>13 000</b>	<b>3 336</b>	<b>5 040</b>
Noblet, collège Henry Matisse	GS Noblet – maternelle			360	504
	Collège			800	1 120
	GS Noblet – Primaire			320	448
	Logement	206		1 648	2 966
Sous total		<b>206</b>	<b>0</b>	<b>3 128</b>	<b>5 038</b>
Vitry nord est, rue du port à l'anglais - Fourier	Ilot 5	48		288	478
	Rue Pasteur	305		1 830	3 038
	College 600			600	840
	Activité		27 500	1 650	1 650
	Ecole primaire Montesquieu			320	448
	Ecole maternelle Eva Salmon			370	518
	Crèche E. Vaillant			150	210
	RPA	41		328	590
Sous total		<b>394</b>	<b>27 500</b>	<b>5 536</b>	<b>7 772</b>
Vitry nord est, Baignade, Constantin	Baignade	61		366	608
	Boutboul	85		510	847
	Logis transports	150		630	1 046
	Constantin	150		900	1 494
	Constantin - activité		13 000	780	780
	Boutboul - activité		6 000	360	360
Sous total		<b>446</b>	<b>19 000</b>	<b>3 546</b>	<b>5 135</b>
Ilot de la gare	Ilôt de la gare (1ère partie)	80		480	797
	Ilôt de la gare (2ème partie)	120		720	1 195
	Activité		15 000	900	900
	Lycée (CFA)			500	700
Sous total		<b>200</b>	<b>15 000</b>	<b>2 600</b>	<b>3 592</b>
Pelletan / Lakanal	Pelletan / Lakanal (1ère partie)	43		258	428
	Pelletan / Lakanal (2ème partie)	30		180	299
	RN 305 Lagaisse	50		300	498
	Activité		22 000	1 320	1 320
Sous total		<b>123</b>	<b>22 000</b>	<b>2 058</b>	<b>2 545</b>
22 rue Gagarine	22 rue Gagarine	61		366	608
Sous total		<b>61</b>	<b>0</b>	<b>366</b>	<b>608</b>
Vitry RN 305 centre - Infroit	Nexity	150		900	1 494
	Nouveau constructeur	40		240	398
Sous total		<b>190</b>	<b>0</b>	<b>1 140</b>	<b>1 892</b>
Vitry - RN 305 sud	RN 305 Sud (1ère partie)	400		2 400	3 984
	RN 305 Sud (2ème partie)	400		2 400	3 984

Sous total		<b>800</b>	<b>0</b>	<b>4 800</b>	<b>7 968</b>
Frange est du parc	Franges du parc / voie Rubens	100		600	996
Sous total		<b>100</b>	<b>0</b>	<b>600</b>	<b>996</b>
		<b>2 946</b>	<b>96 500</b>	<b>27 110</b>	<b>40 586</b>

En termes d'investissements, certains raccordements ne pourront pas se réaliser dans le cadre du contrat signé entre la Région et le bénéficiaire (suite à des décalages ou annulations des projets immobiliers), les montants de subvention n'apparaissent donc plus dans le tableau suivant :

Tranche	Opération	C évité (t)	Etat	Investissements	Taux/barème	Subvention
<b>1</b>	ZAC du Port de Choisy	49	PROJET	1 631 716 €	30%	489 514,80 €
	GS Noblet -Maternelle	13	EXISTANT	92 000 €	350€/t	4 550,00 €
	Collège	11	PROJET	391 300 €	30%	117 390,00 €
	GS Noblet -Primaire	6	EXISTANT	47 000 €	350€/t	2 100,00 €
	Logement	29	EXISTANT	141 100 €	350€/t	10 150,00 €
	Station d'échange vapeur - BP		PROJET	598 500 €	30%	179 550,00 €
	Baignade	6	PROJET	208 300 €	30%	62 490,00 €
	Logis Transports	10	PROJET	47 000 €	30%	14 100,00 €
	Pelletan - Lakanal (1eme partie)	4	PROJET	50 000 €	30%	15 000,00 €
<b>Sous-total</b>		<b>128</b>		<b>3 206 916 €</b>		<b>894 844,80 €</b>
<b>2</b>	Station d'échange vapeur - BP		PROJET	583 500 €	30%	175 050,00 €
	Ilot 5	5	PROJET	300 000 €	30%	90 000,00 €
	RN 305 Lagaisse	5	PROJET	675 200 €	30%	202 560,00 €
	22 rue Gagarine	6	PROJET	240 000 €	30%	72 000,00 €
	Nexity	15	PROJET	331 600 €	30%	99 480,00 €
	Station d'échange HP - BP		PROJET	1 068 500 €	30%	320 550,00 €
<b>Sous total</b>		<b>70</b>		<b>3 426 800 €</b>		<b>1 028 040,00 €</b>
<b>3</b>	Rue pasteur	30	PROJET	308 050 €	30%	92 415,00 €
	Collège 600	8	PROJET	87 000 €	30%	- €
	Activité	16	PROJET	148 700 €	30%	44 610,00 €
	Ecole Montesquieu	5	EXISTANT	109 250 €	350€/t	1 750,00 €
	Ecole Mat Eva Salmon	2	EXISTANT	126 050 €	350€/t	700,00 €
	Crèche E.Vaillant	2	EXISTANT	119 800 €	350€/t	700,00 €
	RPA	6	EXISTANT	46 600 €	350€/t	2 100,00 €
	Constantin	15	PROJET	72 250 €	30%	- €
	Constantin -Activité	8	PROJET	75 000 €	30%	- €
	Ilot de la gare (1 <sup>e</sup> partie)	8	PROJET	65 000 €	30%	- €
	Lycée (CFA)	7	PROJET	342 500 €	30%	- €
	Activité	13	PROJET	28 000 €	30%	8 400,00 €
	Nouveau Constructeur	4	PROJET	53 000 €	30%	- €
	Franges du parc - voie Rubens	10	PROJET	335 000 €	30%	- €
<b>Sous total</b>		<b>134</b>		<b>1 916 200 €</b>		<b>353 235,00 €</b>
<b>4</b>	Ilot de la gare (2 <sup>e</sup> partie)	12	PROJET	19 000 €	30%	- €
	Activité	9	PROJET	40 450 €	30%	- €
	Pelletan - Lakanal (2eme partie)	3	PROJET	20 000 €	30%	6 000,00 €
	RN 305 Sud (2 <sup>e</sup> partie)	39	PROJET	270 000 €	30%	- €
<b>Sous total</b>				<b>63 349 450 €</b>		<b>6 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>395</b>		<b>8 899 366 €</b>		<b>2 105 659,80 €</b>

L'ensemble de ces opérations représente une fourniture de chaleur supplémentaire aux utilisateurs de 40 586 MWh/an, pour une puissance souscrite totale de 27 MW.

	Situation actuelle	Situation projetée
Puissance souscrite (MW)	85	112
Energie produite (MWh)	252 787	295 739
Energie vendue (MWh)	225 070	265 656
Rendement réseau	89%	90%

D'un point de vue environnemental, le bilan est le suivant :

La combustion des différents combustibles produit les émissions de CO2 suivantes (données ADEME) :

Gaz	Fuel domestique	Mixte énergétique CPCU
205 g / kWh PCS	270 g / kWh PCS	195 g / kWh sous-station CPCU/CVE

Afin de déterminer la quantité de carbone non émis grâce aux différents raccordements, une comparaison doit être réalisée :

- Situation de référence : la production de chaleur est réalisée par le réseau Choisy/Vitry pour les bâtiments actuellement raccordés, des chaufferies au gaz naturel pour les bâtiments en projet et les chaufferies existantes de gaz et fioul pour les bâtiments existants ;
- Situation future : la production de chaleur serait réalisée par : le réseau Choisy/Vitry pour l'ensemble des bâtiments alimenté par le CPCU.

Le tableau ci-dessous reprend les données relatives aux 2 situations :

	Situation Référence	Situation Réseau	Ecart	Emissions CO2 (kg)
Vente de chaleur (MWh)	225 070	265 656		
Pertes réseaux (MWh)	27 717	30 083		
Production de chaleur en sous station CVE (MWh)	252 787	295 739	42 952	8 376
Consommation de gaz naturel (MWh PCS )	47 451	0	-47 451	-9 727
Consommation de fuel (MWh PCS)	494	0	-494	-133
<b>TOTAL</b>				<b>-1 485</b>

Il apparaît donc que la réalisation des 10 opérations d'extension proposées ci-dessus entraîne une économie annuelle de 1 485 tonnes de CO2.

Selon les mêmes hypothèses, l'économie réalisée (en € TTC) par le raccordement au chauffage urbain est la suivante :

N°	Opération	Gaz naturel	Chauffage Urbain	Ecart
C1	ZAC du Port de Choisy	342 189 €	332 946 €	9 243 €
C3	Noblet, Collège Henry Matisse	340 591 €	334 893 €	5 698 €
1	Vitry Nord Est, Rue du port à l'anglais - Fourrier	521 767 €	512 417 €	9 350 €
2	Vitry Nord Est, Baignade, Constantin	350 009 €	343 010 €	6 999 €
3	Ilôt de la gare	246 869 €	242 352 €	4 517 €
6	Pelletan / Lakanal	180 030 €	176 001 €	4 029 €
10	Vitry RN 305 Centre - Infroit	125 728 €	123 118 €	2 610 €
7	22 rue Gagarine	40 663 €	39 527 €	1 136 €
15	Vitry RN 305 Sud	523 941 €	518 390 €	5 551 €
16	Frangé est du parc	66 094 €	64 798 €	1 296 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 737 881 €</b>	<b>2 687 452 €</b>	<b>50 429 €</b>

Il apparaît donc que le raccordement des opérations sélectionnées au chauffage urbain permet une économie annuelle de 50 249 € TTC pour les usagers, soit 1,25 € TTC/MWh consommé.

Bilan des tranches précédentes :

Au 30/10/2010, 3 250 404 € d'investissements ont été réalisés sur les 9 008 702 € prévisionnels, soit 36% du montant total du plan. Mais le coût final des opérations est en général supérieur au coût prévisionnel.

Les subventions perçues par le SICUCV s'élèvent à 447 422 € (soit 17% du montant total maximum).

Une demande de versement est en cours d'instruction pour un montant de 511 922 €, ce qui portera le taux de versement des subventions (et donc le taux de réalisation) à 37%.

#### Localisation géographique :

- CHOISY-LE-ROI
- VITRY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2011

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses	1 535 050,00	100,00%	bénéficiaire	1 175 815,00	76,60%
			Région	359 235,00	23,40%
Total	1 535 050,00	100,00%	Total	1 535 050,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	359 235,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Plan régional énergies-Investissement maître d'ouvrage	1 656 630,00 €
	Montant total	1 656 630,00 €

94-6

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11018407</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : SICUCV - CHAUFFAGE URBAIN CHOISY VITRY : SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU DE CHALEUR</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	70 000,00 €	25 %	17 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		17 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-20414-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SICUCV - CHAUFFAGE URBAIN CHOISY VITRY  
 Adresse administrative : 2 AV YOURI GAGARINE  
94407 VITRY S/SEINE CEDEX  
 Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique  
 Représentant :

N° SIRET : 25940107300012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2012  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Description :**

La mission porte sur l'étude de réalisation du schéma directeur du SICUCV reprenant la méthodologie établie par AMORCE et l'ADEME dans le guide intitulé « élaboration du schéma directeur d'un réseau de chaleur ».

En outre, cette mission comprend la réalisation une étude de faisabilité d'une géothermie au Dogger, volet rattaché au chapitre portant sur l'intégration d'énergies renouvelables dans le mix délivré par le réseau de chaleur.

L'étude consiste donc à :

- réaliser un diagnostic du réseau,
- analyser les impacts techniques, économiques et environnementaux des évolutions constatées sur le réseau sur la période 2005-2011,
- réaliser un exercice de prospective à l'horizon 2020 (voire 2030 dans le périmètre de l'OIN) en terme d'évolution des besoins de chaleur et d'eau chaude sanitaire et des moyens de distribution / production,
- élaborer différents scénarios chiffrés d'évolution du réseau avec leurs impacts techniques, économiques et environnementaux, Les études de faisabilité en cours ou les projets décidés par le SICUCV, au

démarrage de cette mission, devront être intégrés,

- Etudier les modalités d'intégration d'énergies renouvelables afin de garantir ou améliorer le taux d'ENR/R valorisé sur le réseau,
- En ce qui concerne, la géothermie profonde, déjà étudiée au niveau pré-faisabilité par le SICUCV, elle fait l'objet d'une étude de niveau faisabilité,
- proposer un plan d'actions et un échéancier prévisionnel.

**Localisation géographique :**

- CHOISY-LE-ROI
- VITRY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses	70 000,00	100,00%	Bénéficiaire	35 000,00	50,00%
Total	70 000,00	100,00%	Région	17 500,00	25,00%
			ADEME	17 500,00	25,00%
			Total	70 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2012	17 500,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Plan régional énergies-Investissement maitre d'ouvrage	1 656 630,00 €
	Montant total	1 656 630,00 €

95-1

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 11015594</b>
--

Commission Permanente du 20 octobre 2011

<b>Objet : CENTRE HOSPITALIER GONESSE : PAC SUR AQUIFERE POUR LE NOUVEL HOPITAL</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Politique énergie climat	5 702 660,00 €	12,27 %	700 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		700 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 907-75-20416-175001-HP75-001  
17500101-POLITIQUE ÉNERGIE-CLIMAT

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CENTRE HOSPITALIER GONESSE  
 Adresse administrative : 25 RUE BERNARD FEVRIER  
95500 GONESSE  
 Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier  
 Représentant : Monsieur BURNIER Jean Pierre, Directeur

N° SIRET : 26950004700015

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Politique énergie climat  
 Rapport Cadre : CR55-10 du 01/10/2010

Objet du projet : installation d'une pompe à chaleur géothermale pour les besoins du futur hôpital de Gonesse.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2011  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2014  
 Démarrage anticipé de projet : Oui  
 Motivation démarrage anticipé : Dossier analysé avec l'ADEME dans le cadre d'un appel à projets dont la date de clôture était le 15 avril. Le jury s'est tenu ensuite le 12 mai.

**Description :**

Installation d'une pompe à chaleur géothermale sur nappe aquifère pour les besoins de l'hôpital :

- bâtiment : 70 000 m<sup>2</sup> ; 630 lits
- puissance de la PAC : 1 190 kW
- COP machine : 4,5
- Aquifère sollicité :
  - profondeur : 55m
  - forages : 2 injecteurs + 2 producteurs
  - débit d'exploitation : moyen = 63m<sup>3</sup>/h ; maxi = 160 m<sup>3</sup>/h
- production d'énergie : chaud = 3826 MWh/an (53%) ; froid = 3140 MWh/an (85%)
- appoint : gaz
- tonnes de CO2 évitées : 735 t/an

**Localisation géographique :**

- GONESSE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2011

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
investissements	5 702 660,00	100,00%	Bénéficiaire	4 880 220,00	85,58%
Total	5 702 660,00	100,00%	Région	700 000,00	12,27%
			ADEME	122 440,00	2,15%
			Total	5 702 660,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2012	150 000,00 €
2013	150 000,00 €
2014	400 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS****Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	507 869,00 €
2008	Services d'urgence hospitalière	3 496 080,00 €
2008	Divers Dispositifs en fonctionnement	40 000,00 €
2009	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 466 620,00 €
2010	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 482 547,00 €
2011	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	1 490 878,00 €
	Montant total	8 483 994,00 €

## **ANNEXE 3 A LA DELIBERATION : AVENANTS**

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION  
ENTRE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET LE CONSEIL GENERAL DES YVELINES  
(CP 10-238 du 28 janvier 2010)**

**La Région d'Ile-de-France,**

dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy – 75007 PARIS  
représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON  
en vertu de la délibération n° **CP 11-829 du 20 octobre 2011**  
ci-après dénommée « la Région »,

d'une part,

**Le Conseil Général des Yvelines,**

dont le siège est situé Hôtel du Département – 2 place André Mignot – 78012 VERSAILLES  
CEDEX  
représenté par son Président, Monsieur Alain SCHMITZ  
ci-après dénommé « le maître d'ouvrage »,

d'autre part,

Après avoir rappelé la délibération de la Région CR 44-06 du 17 mai 2006, relative au plan régional pour la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies locales et renouvelables et la réduction de l'effet de serre dans l'habitat et le tertiaire sur la période 2006 – 2010,

Sont convenus ce qui suit :

## **PRÉAMBULE**

Le Conseil Général des Yvelines s'est vu attribué deux subventions pour un montant total de 131 112 € (85 812 € pour une installation solaire photovoltaïque sur la toiture du collège A. Renoir à Chatou et 45 300 € pour l'installation d'une pompe à chaleur géothermale dans le même établissement) lors de la Commission permanente du 28 janvier 2010 (CP 10.238). Le bénéficiaire dispose, dans la convention initiale, d'un délai de 2 ans à compter de la date de la notification (2 mars 2010) pour faire une première demande de versement.

Par courrier daté du 17 mars 2011, le bénéficiaire demande un délai supplémentaire pour présenter sa première demande de versement expliquant que d'autres travaux non prévus initialement sur le site (prises informatiques, mise en place d'un logement provisoire, traitement des façades, emploi des eaux usées) retardent le commencement de l'installation de la PAC géothermale.

Il convient donc de modifier les délais de validité de la subvention.

## **ARTICLE 1**

L'article 7.1 est modifié comme suit :

Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de décision d'attribution de la subvention pour présenter une demande de versement.

**Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 2 ans maximum, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai de 2 ans mentionné ci-avant, que les retards de démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.**

A compter de la première demande, le bénéficiaire dispose d'un délai de 4 ans pour présenter la demande de solde.

Passé ce délai, la subvention ou son reliquat est caduque ou annulé.

La convention prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'alinéa précédent.

## **ARTICLE 2**

Toute disposition de la convention initiale non modifiée par cet avenant reste inchangée.

A ....	le .....	A Paris, le .....
Le Président		Le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France
Alain SCHMITZ		Jean-Paul HUCHON

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION  
ENTRE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET LA COMMUNE DE  
CONFLANS SAINTE-HONORINE  
(CP 09-799 du 24 septembre 2009)**

**La Région d'Ile-de-France,**

dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy – 75007 PARIS  
représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON  
en vertu de la délibération n° **CP 11-829 du 20 octobre 2011**  
ci-après dénommée « la Région »,

d'une part,

**La commune de Conflans Sainte-Honorine,**

dont le siège est situé 63 rue Maurice-Bertaux – BP 350 -78703 CONFLANS SAINTE HONORINE  
représentée par son Maire, Monsieur Philippe ESNOL  
ci-après dénommé « le maître d'ouvrage »,

d'autre part,

Après avoir rappelé la délibération de la Région CR 44-06 du 17 mai 2006, relative au plan régional pour la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies locales et renouvelables et la réduction de l'effet de serre dans l'habitat et le tertiaire sur la période 2006 – 2010,

Sont convenus ce qui suit :

## **PRÉAMBULE**

La commune de Conflans Sainte-Honorine s'est vu attribuée une subvention d'un montant de 12 510 € pour la réalisation d'un diagnostic des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre générées par le patrimoine et l'ensemble des activités de la ville, lors de la Commission permanente du 24 septembre 2009 (CP 09.799). Le bénéficiaire dispose, dans la convention initiale, d'un délai de 2 ans à compter de la date de la notification (28 octobre 2009) pour faire une première demande de versement.

Par courrier daté du 12 avril 2011, le bénéficiaire demande un délai supplémentaire pour présenter sa première demande de versement expliquant que la commune a souhaité attendre les élections cantonales du printemps 2011 avant de lancer le diagnostic.

En effet, la ville a réalisé son bilan carbone et lancera prochainement l'élaboration formelle de son Plan Climat Energie Territorial. A la suite de la réalisation du bilan carbone 2010 et afin de garantir la continuité et la qualité de la concertation, il avait été décidé de ne pas lancer cette dernière avant les élections cantonales. Il apparaît pertinent, pour donner une forte lisibilité au lancement de cette concertation, de le coupler au Forum des Associations prévu le 10.09.2011.

Il convient donc de modifier les délais de validité de la subvention.

## **ARTICLE 1**

L'article 7.1 est modifié comme suit :

Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de décision d'attribution de la subvention pour présenter une demande de versement.

**Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 2 ans maximum, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai de 2 ans mentionné ci-avant, que les retards de démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.**

A compter de la première demande, le bénéficiaire dispose d'un délai de 4 ans pour présenter la demande de solde.

Passé ce délai, la subvention ou son reliquat est caduque ou annulé.

La convention prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'alinéa précédent.

## **ARTICLE 2**

Toute disposition de la convention initiale non modifiée par cet avenant reste inchangée.

A .... le .....	A Paris, le .....
Le Président	Le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France
Philippe ESNOL	Jean-Paul HUCHON

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION  
ENTRE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET LA COMMUNE D'HERBLAY  
(CP 09-478 du 28 mai 2009)**

**La Région d'Ile-de-France,**

dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy – 75007 PARIS  
représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON  
en vertu de la délibération n° **CP 11-829 du 20 octobre 2011**  
ci-après dénommée « la Région »,

d'une part,

**La commune d'Herblay,**

dont le siège est situé 43 rue du Général de Gaulle – 95221 HERBLAY CEDEX  
représentée par son Maire, Monsieur Patrick BARBE  
ci-après dénommé « le maître d'ouvrage »,

d'autre part,

Après avoir rappelé la délibération de la Région CR 44-06 du 17 mai 2006, relative au plan régional pour la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies locales et renouvelables et la réduction de l'effet de serre dans l'habitat et le tertiaire sur la période 2006 – 2010,

Sont convenus ce qui suit :

## **PRÉAMBULE**

La commune d'HERBLAY s'est vu attribuée quatre subventions pour un montant total de 759 711.90 € pour la construction du groupe scolaire Jean-Louis ETIENNE, au secteur des Tartres. L'avenant n° 1 (CP 10-346 du 27.05.2010) prévoit que la durée de validité de la convention est prolongée jusqu'au 28.11.2013. Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de la notification soit le 02.06.2009 pour présenter une première demande de versement.

Par courrier daté du 18 février 2011, le bénéficiaire demande un délai supplémentaire pour présenter sa première demande de versement expliquant que le planning prévisionnel des travaux a été modifié et prévoit le démarrage au mois de mai 2012 pour une ouverture de l'école en septembre 2013.

Il convient donc de modifier les délais de validité de la subvention.

## **ARTICLE 1**

L'article 7.1 est modifié comme suit :

Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de décision d'attribution de la subvention pour présenter une demande de versement.

**Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 2 ans maximum, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai de 2 ans mentionné ci-avant, que les retards de démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.**

A compter de la première demande, le bénéficiaire dispose d'un délai de 4 ans pour présenter la demande de solde.

Passé ce délai, la subvention ou son reliquat est caduque ou annulé.

La convention prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'alinéa précédent.

## **ARTICLE 2**

Toute disposition de la convention initiale non modifiée par cet avenant reste inchangée.

A .... le .....	A Paris, le .....
Le Président	Le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France
Patrick BARBE	Jean-Paul HUCHON

**AVENANT N° 3 AU PLAN PATRIMONIAL ENERGETIQUE  
ENTRE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET OSICA  
(CP 09-154 du 22 janvier 2009)**

**La Région d'Ile-de-France,**

dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy – 75007 PARIS  
représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON  
en vertu de la délibération n° **CP 11-829 du 20 octobre 2011**  
ci-après dénommée « la Région » ,

d'une part,

**OSICA,**

dont le siège est situé 152 rue Nationale – 75646 PARIS CEDEX 13  
représentée par son Directeur Général, Monsieur Stéphane KEITA  
ci-après dénommé « le maître d'ouvrage » ,

d'autre part,

Après avoir rappelé la délibération de la Région CR 44-06 du 17 mai 2006, relative au plan régional pour la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies locales et renouvelables et la réduction de l'effet de serre dans l'habitat et le tertiaire sur la période 2006 – 2010,

Sont convenus ce qui suit :

## **PRÉAMBULE**

Un plan patrimonial énergétique a été établi entre OSICA (anciennement SCIC Habitat Ile de France) et la Région Ile de France le 25 janvier 2007. Un premier avenant au plan patrimonial énergétique a permis d'ajouter une opération au titre des investissements 2007 et fut accepté par la Commission permanente du 22 mars 2007. Un deuxième avenant fut accepté par la Commission permanente du 22 janvier 2009 modifiant le calendrier de réalisation, les opérations subventionnées et prorogeant la durée du plan jusqu'au 31.12.2012. Lors de cette dernière commission fut attribuée une subvention de 240 000 € pour la réalisation d'un champ de sondes magnétiques. Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de la notification soit le 16.03.2009 pour présenter une première demande de versement.

Par courrier du 29 mars 2011, le bénéficiaire demande un délai supplémentaire pour présenter sa première demande de versement car les sondages sont réalisés dans une zone pavillonnaire et les riverains se sont constitués en association. Il a fallu saisir la Cour d'Appel de PARIS pour nommer un expert afin de réaliser un référé préventif. Le chantier interrompu, dès le mois d'octobre 2010, a repris le 17 janvier 2011. De plus, le rythme de réalisation des pieux est supérieur à celui initialement prévu par l'entreprise.

Il convient donc de modifier les délais de validité de la subvention.

## **ARTICLE 1**

L'article 7.1 est modifié comme suit :

Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de décision d'attribution de la subvention pour présenter une demande de versement.

**Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 2 ans maximum, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai de 2 ans mentionné ci-avant, que les retards de démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.**

A compter de la première demande, le bénéficiaire dispose d'un délai de 4 ans pour présenter la demande de solde.

Passé ce délai, la subvention ou son reliquat est caduque ou annulé.

La convention prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'alinéa précédent.

## **ARTICLE 2**

Toute disposition de la convention initiale non modifiée par cet avenant reste inchangée.

A .... le .....	A Paris, le .....
Le Président	Le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France
Stéphane KEITA	Jean-Paul HUCHON

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION  
ENTRE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET LA COMMUNE DE SAVIGNY SUR ORGE  
(CP 09-348 du 9 avril 2009)**

**La Région d'Ile-de-France,**

dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy – 75007 PARIS  
représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON  
en vertu de la délibération n° **CP 11-829 du 20 octobre 2011**  
ci-après dénommée « la Région » ,

d'une part,

**La commune de Savigny sur Orge,**

dont le siège est situé 48 avenue Charles de Gaulle – 91600 SAVIGNY SUR ORGE  
représentée par son Maire, Madame Laurence SPICHER-BERNIER  
ci-après dénommé « le maître d'ouvrage » ,

d'autre part,

Après avoir rappelé la délibération de la Région CR 44-06 du 17 mai 2006, relative au plan régional pour la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies locales et renouvelables et la réduction de l'effet de serre dans l'habitat et le tertiaire sur la période 2006 – 2010,

Sont convenus ce qui suit :

## **PRÉAMBULE**

Une subvention d'un montant de 57 735 € a été accordée à la commune de Savigny sur Orge lors de la Commission Permanente du 9 avril 2009 pour la végétalisation de la future école primaire du quartier Champagne.

Il était prévu que les travaux démarrent en juin 2009 et se terminent en septembre 2010. Les intempéries de l'hiver 2010 (températures négatives répétées, chutes de neige nombreuses) n'ont pas permis la finalisation du chantier.

Par courrier du 5 avril 2011, le bénéficiaire demande un délai supplémentaire pour présenter sa demande de solde sachant qu'une première demande de versement a été effectuée courant mars 2011 avec production d'une facture datée du 22 février 2011. Un pré-mandat fut accepté en date du 14.03.2011

Il convient donc de modifier les délais de validité de la subvention.

## **ARTICLE 1**

L'article 7.1 est modifié comme suit :

Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de décision d'attribution de la subvention pour présenter une demande de versement.

**Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 2 ans maximum, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai de 2 ans mentionné ci-avant, que les retards de démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.**

**A compter de la première demande, le bénéficiaire dispose d'un délai de 4 ans pour présenter la demande de solde.**

Passé ce délai, la subvention ou son reliquat est caduque ou annulé.

La convention prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'alinéa précédent.

## **ARTICLE 2**

Toute disposition de la convention initiale non modifiée par cet avenant reste inchangée.

A .... le .....	A Paris, le .....
Le Maire	Le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France
Laurence SPICHER-BERNIER	Jean-Paul HUCHON

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION  
ENTRE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET LE CENTRE HOSPITALIER SAINTE ANNE  
(CP 09-231 du 12 mars 2009)**

**La Région d'Ile-de-France,**

dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy – 75007 PARIS  
représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON  
en vertu de la délibération n° **CP 11-829 du 20 octobre 2011**  
ci-après dénommée « la Région »,

d'une part,

**Le Centre Hospitalier Sainte Anne,**

dont le siège est situé 1 rue Cabanis – 75674 PARIS CEDEX 14  
représenté par son Directeur, Monsieur Jean-Luc CHASSAGNOL  
ci-après dénommé « le maître d'ouvrage »,

d'autre part,

Après avoir rappelé la délibération de la Région CR 44-06 du 17 mai 2006, relative au plan régional pour la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies locales et renouvelables et la réduction de l'effet de serre dans l'habitat et le tertiaire sur la période 2006 – 2010,

Sont convenus ce qui suit :

## **PRÉAMBULE**

Trois subventions pour un montant total de 45 009.15 € ont été attribuées au Centre Hospitalier Sainte Anne lors de la Commission permanente du 12 mars 2009. Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de notification pour faire sa première demande de versement.

Par courrier daté du 20 avril 2011, le bénéficiaire demande un délai supplémentaire pour présenter les premières demandes de versement expliquant que des retards conséquents sont dus à la maîtrise d'œuvre qui s'est montrée très décevante voire même défailante. Il y a eu des erreurs de gros œuvre et des erreurs de conception électricité, CVC, incendie et désenfumage qui ont très fortement ralenti l'opération notamment en raison des expertises qui ont obligé à laisser les chantiers en l'état afin d'éviter la dissolution des preuves.

Il convient donc de modifier les délais de validité des 3 subventions.

## **ARTICLE 1**

L'article 7.1 est modifié comme suit :

Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de décision d'attribution de la subvention pour présenter une demande de versement.

**Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 2 ans maximum, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai de 2 ans mentionné ci-avant, que les retards de démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.**

A compter de la première demande, le bénéficiaire dispose d'un délai de 4 ans pour présenter la demande de solde.

Passé ce délai, la subvention ou son reliquat est caduque ou annulé.

La convention prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'alinéa précédent.

## **ARTICLE 2**

Toute disposition de la convention initiale non modifiée par cet avenant reste inchangée.

A .... le .....	A Paris, le .....
Le Directeur	Le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France
Jean-Luc CHASSAGNOL	Jean-Paul HUCHON

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION  
ENTRE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET L'EPAMSA  
(CP 09-348 du 9 avril 2009)**

**La Région d'Ile-de-France,**

dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy – 75007 PARIS  
représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON  
en vertu de la délibération n° **CP 11-829 du 20 octobre 2011**  
ci-après dénommée « la Région »,

d'une part,

**L'Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval,**

dont le siège est situé 1 rue de Champagne – 78200 MANTES LA JOLIE  
représenté par son Directeur, Monsieur David MORGANT  
ci-après dénommé « le maître d'ouvrage »,

d'autre part,

Après avoir rappelé la délibération de la Région CR 44-06 du 17 mai 2006, relative au plan régional pour la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies locales et renouvelables et la réduction de l'effet de serre dans l'habitat et le tertiaire sur la période 2006 – 2010,

Sont convenus ce qui suit :

## **PRÉAMBULE**

L'EPAMSA s'est vu attribué une subvention d'un montant de 37 500 € pour la réalisation d'un diagnostic énergétique sur 13 copropriétés du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, lors de la commission permanente du 9 avril 2009. Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de la notification en date du 09.04.2009 pour présenter une première demande de versement.

Par courrier du 25 juillet 2011, le bénéficiaire demande un délai supplémentaire pour présenter sa première demande de versement expliquant que le cabinet chargé du diagnostic a préconisé la renégociation des contrats secondaires pour 7 copropriétés. Ce dernier va accompagner cette démarche et sera en mesure de donner ses factures pour paiement dès l'achèvement des prestations fin 2011.

Il convient donc de modifier les délais de validité de la subvention.

## **ARTICLE 1**

L'article 7.1 est modifié comme suit :

Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de décision d'attribution de la subvention pour présenter une demande de versement.

**Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 2 ans maximum, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai de 2 ans mentionné ci-avant, que les retards de démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.**

A compter de la première demande, le bénéficiaire dispose d'un délai de 4 ans pour présenter la demande de solde.

Passé ce délai, la subvention ou son reliquat est caduque ou annulé.

La convention prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'alinéa précédent.

## **ARTICLE 2**

Toute disposition de la convention initiale non modifiée par cet avenant reste inchangée.

A .... le .....	A Paris, le .....
Le Directeur	Le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France
David MORGANT	Jean-Paul HUCHON

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION  
ENTRE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET LES FOYERS DE SEINE ET MARNE  
(CP 09-154 du 22 janvier 2009)**

**La Région d'Ile-de-France,**

dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy – 75007 PARIS  
représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON  
en vertu de la délibération n° **CP 11-829 du 20 octobre 2011**  
ci-après dénommée « la Région »,

d'une part,

**Les Foyers de Seine et Marne,**

dont le siège est situé 2 Ter rue René Cassin – 77000 MELUN  
représentés par le Directeur Général, Monsieur Olivier BARRY  
ci-après dénommé « le maître d'ouvrage »,

d'autre part,

Après avoir rappelé la délibération de la Région CR 44-06 du 17 mai 2006, relative au plan régional pour la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies locales et renouvelables et la réduction de l'effet de serre dans l'habitat et le tertiaire sur la période 2006 – 2010,

Sont convenus ce qui suit :

## **PRÉAMBULE**

Une subvention pour un montant total de 109 532 € a été attribuée à ce maître d'ouvrage en 2009 pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le siège social et des bâtiments d'habitation des Foyers de Seine et Marne (FSM) à Melun.

Les FSM ont sollicité en mai 2011 une prorogation de la convention pour la subvention précitée, le chantier ayant pris du retard à la suite de problèmes techniques répétés et au dysfonctionnement de deux onduleurs ; de ce fait l'installation n'a pu être réceptionnée et les entreprises payées. Il est donc impossible aux FSM de présenter dans les délais de la convention la demande de solde. Pour rappel, une première demande de versement de 54 766 € a été effectuée le 19 février 2010. La convention établie étant plus restrictive que le RBF, il convient de proroger la durée de validité de la convention pour permettre la prise en compte de la demande de solde une fois le chantier terminé.

## **ARTICLE 1**

La convention prend effet à la date de la décision d'attribution de la subvention à savoir la date de commission permanente.

Elle prend fin lors du versement du solde de la subvention régionale ou à défaut en cas d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'alinéa suivant.

Le bénéficiaire dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de décision d'attribution de la subvention pour présenter une demande de versement.

Ce délai peut être exceptionnellement prolongé de 2 ans maximum, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai de 2 ans mentionné ci-avant, que les retards de démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables.

A compter de la première demande, le bénéficiaire dispose d'un délai de 4 ans pour présenter la demande de solde.

Passé ce délai, la subvention ou son reliquat est caduque ou annulé.

## **ARTICLE 2**

Toute disposition de la convention initiale non modifiée par cet avenant reste inchangée.

A .... le .....	A Paris, le .....
Le Directeur Général	Le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France
Olivier BARRY	Jean-Paul HUCHON